

chômage des jeunes
universitaires

surréalisme et révolution

le mouvement réaliste

le gobelin soviétique
contemporain

diagonales - livres - revues

octobre 1987

154

sommaire

jean-louis canieau et marcelo ossandon le spectre du chômage des jeunes universitaires: nouveau problème, vieilles recettes	2
paul aron le serpent de mer le surréalisme et la révolution en Belgique	16
jean cimaise le mouvement réaliste	34
edmond dubrunfaut en marge d'une exposition: le gobelin soviétique contemporain	42
diagonales — l'affaire buyle — la sabena contre le droit de grève — catholiques des usa et justice économique	50 52 54
document — démocratie et information	57
<hr/>	
livres: — des racines pour vivre, par Thierry Verhelst — media u akbar, par A. Bastenier et F. Dassetto — crise de la sécurité sociale et privatisation	60 62 63
revues: — critique régionale — bulletin de la FAR — socialisme — la revue nouvelle	64 65 65 67

Comité de patronage:

Jean Blume, Edmond Dubrunfaut, Augustin Duchateau, Robert Dussart, Roger Somville.

Comité de rédaction:


Jacques Aron, Francis Chenot, Claudine Cyrès, Pascal Delwit, J.M. De Waele, Anne Drumaux, Pierre Gillis, Michel Godard, Serge Govaert, J.J. Heirwegh, J.-P. Keimeul, Rosine Lewin, Jacques Moins, Jacques Nagels, Marc Rayet, Claude Renard, Christian Vandermotten, Benoit Verhaegen.

Rédacteur en chef: Rosine Lewin.

Édité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte

Faisons
de la manifestation
du **dimanche**
25 octobre
à Bruxelles
une fête combative
pour le désarmement
pour le développement





le spectre du chômage des jeunes universitaires: nouveau problème, vieilles recettes

jean-louis canieau — marcelo ossandon

depuis longtemps, le patronat attribue le chômage à l'inadéquation de la formation que leur assure l'enseignement. ce chômage — massif et durable — touche aussi le jeunes universitaires.

jean-louis canieau et marcelo ossandon examinent la pertinence et l'efficacité de la politique libérale face à ce nouveau visage du chômage des jeunes.

le spectre du chômage des jeunes universitaires : nouveau problème, vieilles recettes

jean-louis canieau — marcelo ossandon *

LA CONCEPTION CLASSIQUE DE LA POLITIQUE EDUCATIVE

Parler de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés universitaires pouvait passer, voici une quinzaine d'années, pour un sujet d'intérêt secondaire. En effet, il était alors communément admis que l'Université, en plus d'ouvrir toutes grandes les portes du marché du travail, garantissait aussi l'accession aux meilleurs emplois, c'est-à-dire les emplois les mieux rémunérés, les plus stables et correspondant aux plus hauts niveaux de la hiérarchie socio-professionnelle. Dans un monde placé sous le signe de la croissance, il semblait alors possible de promouvoir une université de masse pour répondre à la fois aux aspirations de démocratisation des études, aux soucis d'égalisation des revenus et aux nécessités du développement économique. Confiant dans les capacités d'absorption d'une économie, à l'expansion de laquelle participait l'accroissement du stock de « capital-éducation », les défenseurs du projet n'avaient guère de raisons de se préoccuper de phénomènes tels que le chômage ou le sous-emploi de la main-d'œuvre qualifiée. Quand bien même des problèmes d'inadéquation entre l'offre et la demande de qualifications survenaient, les économistes étaient là pour rassurer. La tendance parmi ceux-ci consistait effectivement à attribuer ces « accidents de parcours » aux distorsions survenant, soit du côté des produits du système éducatif (disparité des qualités « naturelles », inégale répartition des ressources à consacrer à l'éducation, intervention abusive de l'Etat dans le financement des coûts de l'enseignement), soit du côté du marché de l'emploi (fixation de salaires trop élevés dans le secteur public, information inefficace sur les types d'emplois offerts par les entreprises, sur les « capacités » productives potentielles des diplômés, etc.). Dans cette optique, il suffisait donc de supprimer ces distorsions — parfois contradictoires — pour que, automatiquement, le marché reprenne sa fonction de régulation et assure à nouveau l'ajustement de l'éducation à l'emploi (1).

On l'aura compris, cette conception s'inspirait entièrement de la théorie néo-classique du capital humain, selon laquelle les dépenses de formation constituaient toujours un investissement rentable, aussi

(*) J.L. Canieau et M. Ossandon sont assistants à l'université de l'Etat de Mons.

bien pour la collectivité que pour l'individu. La source de cette rentabilité résidant dans l'accroissement de la productivité du travail, il en résultait que l'augmentation du niveau d'éducation de l'ensemble de la population devait tout à la fois entraîner des effets positifs puissants sur la croissance de la production et se traduire, à terme, par une augmentation générale du niveau des salaires, permettant par là de réduire les inégalités dans la répartition des revenus.

On observera que ce modèle néo-classique postulait non seulement l'absence de contraintes institutionnelles au libre jeu des mécanismes de marché, mais aussi l'existence de lois universelles s'appliquant de manière identique à tous les individus, indépendamment de leur origine sociale et de leur réseau de relations. Fondée sur le paradigme de l'*homo œconomicus* et sur les hypothèses classiques de la concurrence parfaite et de la liaison de la rémunération à la valeur de la productivité marginale du travail, elle-même supposée dépendre positivement de la quantité d'éducation incorporée en chacun, la théorie du capital humain plaçait ainsi le libre choix individuel au centre de l'analyse : dans un univers économique idéal où toutes les conditions se trouvaient réunies pour que le marché assure seul la régulation des offres et des demandes de qualifications, l'individu était seul responsable de son avenir professionnel. Il ne découvrait pas d'emploi à l'issue de ses études, ou les conditions d'emploi qu'on lui proposait n'était pas satisfaisantes ? Il ne pouvait s'en prendre qu'à lui-même, soit qu'il n'ait pas investi suffisamment dans son éducation, soit que cédant à ses «goûts» plutôt qu'à une saine raison économique, il ait investi dans de «mauvais» créneaux scolaires.

LA CRISE OU LA FIN DES ILLUSIONS

La conception classique devait rencontrer un succès foudroyant au cours des années soixante alors que la croissance des économies occidentales permettait d'absorber sans trop de heurts le nombre de plus en plus élevé de diplômés produits par le système d'enseignement. La désillusion allait cependant arriver assez vite : avec le développement de la crise et la disparition subséquente des effets repérables de l'éducation sur la croissance, on a de fait assisté à une extension considérable du phénomène du chômage et de la déqualification professionnelle à des couches de plus en plus larges de la population. Aujourd'hui l'émergence de nouvelles catégories de chômeurs au sein de la main-d'œuvre instruite et la précarisation des emplois offerts aux jeunes diplômés reposent, dans un contexte différent, le problème de l'adéquation entre les formations et les structures du marché du travail (2).

S'agissant des jeunes universitaires, la question centrale consiste à savoir si, compte tenu de leur haut niveau de qualification, ils ont pu

échapper ou non aux mutations du marché de l'emploi. Dans un environnement difficile de chômage massif, il y a en effet tout lieu de penser que la vulnérabilité croissante des travailleurs les amène souvent à accepter des emplois qu'ils rejetaient auparavant, et ce alors même que le niveau général d'éducation s'est accru. A cet égard, on ne voit guère pourquoi les universitaires — les ouvriers de l'an 2000 selon l'expression de Nicole Delruelle (3) — seraient plus à l'abri que d'autres diplômés, d'autant que si le phénomène de surqualification provoque avant tout le chômage des travailleurs les moins qualifiés, il se traduit néanmoins, d'après Bourdieu (4), par une dévaluation de l'ensemble des titres scolaires, et donc par un déclassement généralisé.

Dès lors, il devient évident que le succès professionnel ne peut plus être envisagé comme la sanction d'un libre choix dont la responsabilité incombe exclusivement à l'individu.

De nombreuses études économiques et sociologiques du marché du travail ont montré au contraire que la sélection à l'embauche ne dépend pas seulement des degrés de formation, mais d'un ensemble complexe de critères socio-économiques jouant dès les premières orientations scolaires. Bien plus, elles révélèrent l'éclatement d'un marché de l'emploi, jusque là supposé unique, en une multitude de « segments » ou compartiments relativement étanches dont il paraît, pour l'heure, malaisé de faire ressortir des règles générales de fonctionnement. Regroupées sous l'appellation générique de « *théories de la segmentation du marché du travail* », ces analyses débouchèrent sur la remise en cause systématique du pouvoir explicatif du modèle classique et de ses postulats fondamentaux (5), soulignant du même coup le caractère éminemment dynamique de l'insertion professionnelle. C'est en particulier ce dernier aspect que s'attache à démontrer une toute récente étude interuniversitaire dans la partie francophone du pays et portant sur les processus sélectifs qui conduisent les jeunes diplômés des Universités sur la voie de l'emploi, ou au contraire sur celle moins prestigieuse du sous-emploi, voire du non-emploi (6).

LES DISCOURS SUR L'ADEQUATION FORMATION-EMPLOI, OU LES BEGAIEMENTS DE L'HISTOIRE

A l'heure où la crise devrait nous forcer à reconsidérer la valeur des concepts et des théories économiques, nous cédon, là comme ailleurs, à la mode « rétro ». Manque d'imagination ou peur de l'inconnu ? Les deux raisons, à n'en pas douter, sont étroitement imbriquées. Or, cette crise, amorcée voici plus de dix ans, et dont aucune sortie durable n'apparaît à l'horizon, apporte dans les faits un démenti cinglant aux enseignements de la théorie classique selon laquelle l'équilibre finirait

toujours par s'établir, du moins dans la longue période. Devant la massification du chômage, dont chacun se plaît à reconnaître qu'il n'est plus simplement conjoncturel mais structurel, devant aussi la dégradation subséquente des conditions d'emploi de l'ensemble des travailleurs, y compris les plus éduqués, la vieille boutade de Keynes — « à long terme nous sommes tous morts » — prend une résonance inquiétante.

C'est ainsi que trop souvent, l'insertion professionnelle reste perçue comme un moment d'articulation neutre qui se situe entre l'école et l'emploi. Cela revient à situer la problématique de l'insertion dans un cadre de difficultés individuelles, rencontrées par les diplômés, tout en négligeant le caractère massif du chômage et sa nette dimension collective. De là à rechercher les causes de la non insertion du côté des insuffisances ou d'une soi-disant inadéquation de l'école par rapport aux besoins de l'économie, est un pas que les employeurs, notamment, n'hésitent pas à franchir allègrement (7), quitte à changer de discours selon le public auquel ils s'adressent. Dans une plaquette récente éditée par Fabrimétal à destination des futurs cadres, on découvre par exemple des phrases comme celles-ci : « Ton diplôme sanctionne tes aptitudes comme étudiant (...). Ce n'est pas un passe-droit », ou encore « Un premier emploi n'est pas forcément éternel (...). Tu n'auras pas tout de suite le chouette boulot, sympa, bien payé, prestigieux dans une boîte cool mais solide et t'offrant une carrière royale ». Mais, en définitive, « tout cela est normal à condition de se rendre compte que l'on apprend, que l'on progresse et que l'on apporte quelque chose » (8). On ne pouvait mieux souligner le caractère « inévitable » de la précarité et la fragilité de la première insertion, et ce indépendamment de la nature du diplôme.

Quoi qu'il en soit, le courant dominant, crié sur tous les toits, reste celui de l'« inadaptation » des diplômés. Certains lui cherchent des explications plus psychologiques qu'économiques, soulignant les traits de comportement typiquement juvéniles tels que l'instabilité, les exigences démesurées, le manque de conscience professionnelle, les stratégies de mobilité ou le chômage volontaire qui viseraient à optimiser la recherche d'emploi, etc.

Il demeure cependant que toutes ces tentatives d'explication du chômage sont incapables de démentir trois traits caractéristiques de celui-ci :

1. que le chômage a considérablement augmenté depuis 1974 et ce quel que soit le niveau et le type de formation des chômeurs;
2. que le niveau de formation des chômeurs a sensiblement augmenté au cours des dernières années;

3. que l'origine du chômage des jeunes s'explique davantage par des pertes d'emploi enregistrées dans un contexte de crise que dans l'inadéquation supposée de l'enseignement (9).

Il apparaît par ailleurs de plus en plus que la transition professionnelle est un processus de durée variable, composé de périodes d'activité, d'inactivité, et de formation qui s'entremêlent de manière complexe, ayant comme toile de fond une claire interaction entre système éducatif et système productif. Ce processus n'est ni neutre ni naturel et il transcende le moment d'articulation situé entre l'école et l'emploi dans la mesure où il peut se répéter tout au long de la vie active (10).

Il est vrai, qu'aujourd'hui encore, la détention d'un titre universitaire reste, dans bien des cas, la meilleure garantie de l'individu contre les risques de chômage. Mais, dans le même temps, ceux qui tirent argument de cette constatation pour justifier des mesures comme l'allongement de la scolarité obligatoire, ne peuvent ignorer que toutes les filières d'enseignement ne sont pas égales ni également accessibles à toutes les couches sociales, ni d'ailleurs que le diplôme universitaire ne représente plus un « passeport pour l'emploi ». A ce niveau également, on s'aperçoit en effet que certaines spécialités semblent, en moyenne, se positionner mieux que d'autres sur le marché du travail. L'idée se répand ainsi qu'il existerait, à tous les échelons du système éducatif, de « bonnes » filières développant les aptitudes et les qualifications exigées par les employeurs, et de « mauvais » diplômes sanctionnant des études « inefficaces », c'est-à-dire qui ne correspondraient pas aux besoins de l'économie. Dans cette optique, la solution, simple et de « bon sens », consisterait dès lors, par des moyens divers, à favoriser les orientations économiquement rentables et à défavoriser celles qui paraissent inadéquates. On retombe de la sorte, parfois inconsciemment, dans la dialectique du libre choix, l'objectif étant de corriger des déséquilibres momentanés entre l'éducation et de l'emploi par le renforcement, déguisé ou non, de la sélection scolaire.

DES PISTES QUI NE MENENT A RIEN

Les fameuses « pistes de réflexion » lancées en octobre de l'année dernière par le ministre de l'Emploi et du Travail, Michel Hansenne, doivent être analysées dans cette perspective. Constatant, à travers les chiffres de son département, que le chômage de longue durée touchait particulièrement les jeunes issus de certaines filières professionnelles courtes, (les options coupe-couture et coiffure pour les filles, et la section bois chez les garçons), M. Hansenne proposait de supprimer les allocations d'attente à tous ceux qui sortiraient désormais de ces filières (11). On comprend que, présentée sous une forme aussi (volontai-

rement ?) provocatrice, l'idée du ministre fit grand bruit, réussissant à soulever contre elle une vague de protestations émanant tant de son propre parti que des organisations syndicales de tous bords, de la communauté éducative et même du secteur de la construction, inquiet des conséquences qu'une telle mesure entraînerait sur ses possibilités d'embauche et de développement futurs. Les critiques portèrent essentiellement sur trois points :

1. *l'iniquité* d'un procédé qui consisterait à pénaliser les enfants des classes sociales les plus éprouvées par la crise, lesquels sont précisément ceux que l'on retrouve en majorité dans les filières incriminées;

2. *l'incohérence* d'une politique éducative qui commence par reculer sensiblement l'âge légal de la scolarité obligatoire, sans se préoccuper de la réorganisation parallèle que cela implique, principalement dans l'enseignement professionnel, pour condamner ensuite des élèves qui n'ont d'autre choix que de se diriger vers les sections les plus faibles à payer le prix de l'imprévoyance du gouvernement;

3. *Le simplisme* enfin d'une discours qui s'appuie sur l'observation « instantanée » d'une adéquation (ou d'une inadéquation) purement quantitative entre les sorties du système éducatif et les besoins en main-d'œuvre pour « piloter » un processus de formation s'étendant sur plusieurs années (12).

Devant une telle levée de boucliers, le ministre s'empressa de ranger sa proposition dans ses tiroirs et l'on n'entendit plus parler de l'affaire. Si nous l'évoquons cependant, c'est qu'elle nous paraît exemplative — jusqu'à la caricature — des conséquences logiques que l'on peut tirer d'une conception classique des relations formation-emploi. A supposer que l'idée soit passée, on ne voit d'ailleurs pas pourquoi la mesure se serait définitivement limitée aux seules formations professionnelles courtes. Sur le fond, le principe étant acquis, rien ne se serait en effet opposé à ce qu'on l'étende petit à petit à d'autres filières, et il n'est pas du tout certain que la plus prestigieuse d'entre elles, l'Université, y aurait nécessairement échappé.

Car il ne faut pas se bercer d'illusions : depuis l'application du plan d'austérité, on a pu constater que l'enseignement universitaire ne serait, désormais, plus épargné. C'est ainsi que la vieille revendication des milieux médicaux, l'instauration d'un « numerus clausus » à l'entrée des études de médecine, a récemment suscité, au sein de l'actuelle majorité, des débats passionnés pour savoir s'il convenait ou non de l'appliquer et sous quelle forme.

Les questions mises à jour par la dramatisation du problème n'étaient pourtant pas neuves. Ainsi, la décision, prise au lendemain de

Val Duchesse, de ne plus subventionner qu'à 80% les étudiants qui bisent leur candidature en médecine, revenait déjà à contraindre les universités à restreindre l'accès des filières médicales au nom du sacro-saint encombrement de «la» profession. Au passage, on notera l'habileté qui consistait à justifier une mesure d'économie budgétaire par la nécessité de protéger l'emploi des jeunes médecins, tout en reportant la responsabilité de cette nouvelle sélection sur les institutions universitaires. Mais il y a, à notre sens, beaucoup plus grave : c'est la légèreté avec laquelle de telles mesures peuvent être envisagées alors même que les facultés de médecine voient, depuis une dizaine d'années, le chiffre de leur population fondre de manière dramatique. De 1976-77 à 1984-85 (dernières données publiées), les effectifs inscrits pour la première fois en première candidature médecine ont en effet baissé de 44%, dans le même temps où, pour l'ensemble des autres filières, les premières inscriptions augmentaient de plus de 20%. On observera, par ailleurs, que cette diminution des effectifs concerne aussi bien les étudiants belges que les étudiants étrangers, rendant pour le moins curieuses les sempiternelles jérémiades sur l'envahissement de nos facultés par les jeunes victimes du «*numerus clausus*» qu'appliquent les Etats voisins. Si l'on considère, en outre, quel le financement des universités dépend du chiffre de leur population, on ne peut que s'interroger sur l'impact qu'une plus forte sélectivité, combinée aux effets du «*dégraissage naturel*» des effectifs, aurait eu sur la qualité des études en médecine et, partant, sur celle des futurs médecins. A cet égard, la solution avancée par les doyens des facultés de médecine et qui consistait en un financement forfaitaire de la filière médicale sur la base de sa fréquentation moyenne au cours des cinq dernières années était assez peu réaliste, compte tenu du contexte global dans lequel elle s'inscrivait, et à terme certainement intenable.

Une fois encore, l'erreur serait de croire que la médecine constitue un cas particulier. En effet, de nombreux auteurs ne se sont jamais cachés pour affirmer, arguments économiques à l'appui, que la sélection à l'entrée de l'université devait être étendue, sinon à l'ensemble des sections, du moins à certaines d'entre elles. L'objectif annoncé n'est pas forcément élitiste, comme pour les Grandes écoles en France : le plus souvent, il vise à réduire la charge, tant individuelle que collective, des échecs imputables à une orientation inadéquate compte tenu des aptitudes spécifiques requises. Dans cet esprit, nul ne songe à s'émouvoir du fait que les facultés de sciences appliquées pratiquent depuis toujours le filtrage des candidats qui possèdent les prérequis indispensables en mathématiques. Dès lors, pourquoi ne pas généraliser le système ? Cette question soulève, en fait, deux difficultés majeures : d'une part, une application intégrale des examens d'admission aboutirait à renforcer le cloisonnement des filières pré-universitaires et irait ainsi totalement à l'encontre de la doctrine, déjà malmenée, du libre-

choix; d'autre part, une application particulière reviendrait, à terme, à dévaloriser les orientations dites « générales » et à instituer une discrimination entre les diplômés, basée sur la nature — voire l'origine — du titre universitaire.

Les récentes propositions avancées par les autorités académiques de l'UCL cherchent à surmonter ces contradictions. En gros, il s'agirait de concevoir la première année d'études à l'université comme « une année d'accueil, d'adaptation et d'orientation », au terme de laquelle un jury déciderait, pour chaque étudiant, si celui-ci est apte à poursuivre dans la section choisie, éventuellement en doublant, ou s'il convient au contraire qu'il change d'orientation en optant, soit pour une autre discipline universitaire, soit même pour d'autres types d'études (13). De prime abord, la formule paraît séduisante. Mais il est clair qu'en l'état actuel des choses, les universités ne disposent ni des moyens financiers, ni de l'encadrement socio-pédagogique que suppose la réalisation d'un tel projet. Alors que tous les programmes de restructuration envisagés vont pour l'heure dans le sens d'une réduction des dépenses destinées à l'enseignement universitaire (14), on ne voit d'ailleurs pas pourquoi il aurait des chances d'aboutir, d'autant que tout le monde est conscient que le mode de calcul appliqué en matière de financement ne devrait guère inciter les universités à jouer franchement le jeu.

Le souhait exprimé voici peu par le recteur de l'ULB de voir la sélection s'opérer en deuxième candidature plutôt qu'en première est exactement de la même veine et semble surtout répondre au souci de maximiser l'effectif des étudiants subsidiés. Sur le plan des principes, on peut d'ailleurs se demander si l'enseignement universitaire « rénové » proposé par l'UCL, qui impliquerait une révision déchirante des méthodes pédagogiques et d'évaluation, rencontre réellement une préoccupation profonde et durable des milieux académiques, ou s'il ne représente, de leur part, qu'une réaction de défense un peu désespérée contre une sélection conçue et imposée de l'extérieur.

CONCLAVES ET REALITES

C'est là, bien sûr, un des dangers majeurs de tous les projets qui visent à limiter l'accès à l'enseignement supérieur. Non seulement ils vont à l'encontre de l'idéal de démocratisation des études, dont nul homme politique ne semble pourtant se départir, même lorsqu'il soutient des thèses élitistes; mais de plus, comme on ne peut attendre de quelqu'un qu'il se condamne lui-même pour une faute qu'il n'aurait pas commise, la tentation est grande, du côté du gouvernement, de fixer les choix douloureux sans s'attarder à prendre l'avis des futures victimes. Autrement dit, il paraît effectivement improbable que les institutions par-

icipent de quelque façon que ce soit aux processus de décision qui les concernent.

Or, l'ennui, lorsque les partenaires politiques discutent ainsi en vase clos — ne parle-t-on pas d'ailleurs de « conclaves » ? — des mesures qu'ils comptent prendre, vient de ce que, obnubilés par leurs propres fantasmes ou leur rhétorique, ils finissent souvent par se couper de certaines réalités extérieures. On peut craindre, à cet égard, que les discussions qui s'engagent sur la sélection à l'entrée des études universitaires tournent désormais, et de manière exclusive, autour des problèmes financiers (la compression du déficit budgétaire) et économiques (le chômage, en particulier celui des jeunes) du moment. Sans nier l'importance de ceux-ci, ni le fait qu'ils soient intimement liés, nous pensons néanmoins qu'ils restent, quant au fond, étrangers au cœur du débat. Car la question centrale, dès qu'on parle de politique éducative, n'est-elle pas de savoir quel projet de société l'on entend promouvoir ? Il est déjà surprenant de constater que le « numerus clausus » soit devenu l'un des thèmes favoris d'un gouvernement de centre-droite, alors qu'il entre en totale contradiction avec la doctrine du libre choix chère aux plus ardents défenseurs des bienfaits de la société libérale. Peut-être y voient-ils un moyen de corriger les distorsions des étudiants et les interventions abusives de l'Etat, notamment en matière de financement de l'éducation ? Ceci, en tout cas, expliquerait des mesures comme l'augmentation des minervals, la diminution des subsides sociaux aux universités et, d'une manière générale, permettrait de comprendre cette volonté manifeste, sans couleur d'austérité, de réduire progressivement le poids relatif du budget de l'Education nationale. Dans l'optique néo-classique qui sous-tend la pensée libérale, cette thérapie de choc présenterait de fait le mérite de s'attaquer aux racines présumées du mal, la limitation du libre accès ne devenant alors, au mieux, qu'un moyen transitoire de soigner les symptômes.

Quoi qu'il en soit, on observera que le remède laisse peu de place à des considérations humanitaires quant à la manière dont le malade supportera la cure. En termes plus prosaïques, il est clair qu'une telle politique ne se préoccupe guère des effets immédiats qu'elle provoque en matière de justice sociale, même si, au demeurant, le consensus existe pour reconnaître qu'il ne peut y avoir, sans elle, de véritable démocratie. Simplement, ce serait là le prix à payer pour que, à terme, les mécanismes auto-régulateurs du marché se remettant à fonctionner efficacement, l'élévation du niveau général d'éducation se traduise effectivement par un accroissement du niveau des salaires et une diminution des inégalités dans la répartition des revenus.

Il ne faudrait cependant pas oublier que sous l'apparence d'objectivité et de neutralisme que semble recouvrir une solution purement tech-

nique, étayée par les théories les mieux établies, se cache en réalité une vision toute doctrinale des rapports sociaux. Par delà le vieux débat des économistes sur la soi-disant incompatibilité entre les objectifs d'efficacité et de justice, ce qui transparaît surtout, c'est le dessein de privilégier les intérêts de certains groupes et de trancher ainsi, dans un sens ou dans l'autre, une situation par nature conflictuelle. Le fait que l'instauration d'un « *numerus clausus* » en médecine ait été envisagée pour satisfaire les exigences de l'Ordre des médecins illustre, si besoin en était, la justesse du propos.

D'autre part, de même que tout thérapeute sait que la bonne fin d'un traitement dépend de l'exactitude du diagnostic, tout praticien de l'économie sait que la validité d'un modèle théorique repose entièrement sur les hypothèses qui ont présidé à son élaboration. Or, il n'a jamais été prouvé que les qualifications constituaient un facteur de production homogène, ni que l'éducation augmentait la productivité du travail. On s'aperçoit par ailleurs de plus en plus qu'il n'existe pas un marché mythique du travail, dont le fonctionnement serait régi par des lois générales, mais une multitude de marchés segmentés, aux contours plus ou moins flous et soumis, chacun, à des règles particulières. Enfin, on a pu constater aussi que nulle part le développement du niveau éducatif des populations ne s'était traduit par une réduction significative de la disparité des revenus (15). C'est dire que les doutes sérieux pèsent aujourd'hui sur la capacité de la théorie classique à expliquer le réel, et par conséquent sur le caractère opératoire des politiques qui s'en inspirent.

S'agissant des rapports complexes entre l'éducation et l'emploi, la seule certitude qui reste, c'est qu'il ne sert à rien de chercher à établir des comparaisons quantitatives, terme à terme, entre des types de formations scolaires et des catégories d'emplois, et encore moins d'utiliser les résultats de ces comparaisons pour sélectionner les quantités adéquates d'étudiants à admettre à chaque niveau et dans chaque filière d'enseignement. Agir de la sorte relèverait en fait de l'art divinatoire, puisque cela supposerait que l'on contrôle parfaitement toutes les données du devenir social à long terme.

L'erreur, irrémédiable, consisterait ainsi, sous prétexte d'« inadéquation », à supprimer ou à limiter l'accès à des formations spécialisées qui se révéleraient indispensables demain, ou encore à favoriser des orientations très spécifiques au détriment des formations générales, seules susceptibles de promouvoir une culture technique bien comprise. Concrètement, ce n'est pas parce que l'enseignement représente à l'heure actuelle un débouché difficile, qu'il faudrait sabrer dans les études en philosophie et lettres, en psycho-pédagogie ou même en sciences, alors que se profilent à l'horizon la révolution biotechnologique et

la société des loisirs « intelligents ». Dans l'autre sens, dépenser des sommes folles pour généraliser l'apprentissage de l'informatique dès le plus jeune âge profitera à coup sûr aux sociétés qui produisent le matériel, mais sera peut-être moins utile pour les élèves quand le développement des systèmes-experts et de l'intelligence artificielle restreindront les besoins en informaticiens.

(1) Eicher J. Cl., « Education et réussite professionnelle », in J. Cl. Eicher, L. Levy-Garboua et Alii: *Economique de l'éducation*. Economica, Paris, 1979, pp. 1-29.

(2) Delcourt J., L'emploi des jeunes ne peut-il être promu en dehors d'une politique globale de l'emploi ?, *Dossier IST* n° 8, Université Catholique de Louvain, 1986.

(3) *Le Soir* du 16.12.86, Nicole Delruelle, « Les étudiants, ouvriers de l'an 2000 », pp. 1-2.

(4) Bourdieu P., Classement, déclassement, reclassement, in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 24, novembre 1978, pp. 1-22.

(5) Ossandon M., Une mise au point sur la place de l'éducation dans les théories du marché du travail, in *Critique Régionale*, n° 7, Editions de l'ULB, 1982, pp. 98-139.

(6) Alaluf M. et Alii, « Scènes de chasse à l'emploi. L'insertion professionnelle des jeunes diplômés universitaires ». Editions de l'ULB, 1987, à paraître.

(7) Simon J.M., Enseignement et politique patronale: discours, enjeux, in *Cahiers marxistes*, septembre 1986, pp. 28-40.

(8) Fabrimetal, *Offrir ses services. Comment ? Quand ? A qui ?*, Plaquette offerte par Fabrimetal Hainaut-Namur aux étudiants terminant des études supérieures.

(9) Leroy R., Godano A., L'emploi des jeunes dans la crise. Données de base, *Bulletin de l'IREs*, n° 10, mars 1986.

(10) Alaluf M., Vanheenswynghels A., *Adéquation Enseignement-marché de l'emploi*, chapitre 2, Etude exploratoire, Fondation Roi Baudouin, 1987, pp. 6-11.

(11) *Le Soir* du 27.10.86, « Haro sur Hansenne », p. 2 et *Le Soir* du 29.10.86, « Hansenne: j'ai voulu créer un choc », p. 2.

(12) Le simplisme du discours semble d'autant plus grave que le matériel statistique qu'exigerait la réalisation d'une véritable planification économique de l'enseignement est, chez nous, largement insuffisant. D'autre part, dans tous les pays à économie libérale où elle a déjà été tentée, l'expérience s'est le plus souvent révélée décevante.

(13) *Le Soir* du 18.02.87, « Quelle sélection à l'Université. L'UCL fait des propositions », p. 2.

(14) Cf. par exemple, le très instructif rapport du Professeur Michot, ancien Recteur de l'ULB, sur « L'avenir des petites sections dans les institutions universitaires francophones du pays », CIUF, septembre 1986.

CM
CAHIERS
MARXISTES

septembre 1987

ÇA BOUGE EN U.R.S.S. !

SPÉCIAL
PERESTROÏKA

la réforme économique - le rôle de l'opinion publique -
jeunesse et médias - le renouveau du cinéma,

des textes de G.Roland, J.M.Chauvier, R.Lewin,
H.Cambier, F.Nice et D.Schretter.

Un numéro de 100 pages - 120 F - En versant 150 F au
CCP 000-0188745-80 de la F.J.J., 1000 Bruxelles, envoi
postal assuré.



DOUX MANT A PO DE CI

Mantelles de la

LE SENS DE L'ENSEIGNEMENT EN

le serpent de mer

le surréalisme et la révolution en belgique (1947-1950)

paul aron

en investissant simultanément l'art et la politique, le surréalisme a suscité controverses et désaccords sur le statut et la fonction de l'art, sur l'héritage culturel et aussi sur la fonction et le fonctionnement des partis communistes. la rupture entre surréalistes et communistes belges était-elle fatale ? paul aron se garde de répondre à cette question. il se livre ici à « un premier balisage politico-institutionnel » de ce que furent en belgique entre 1947 et 1950, les relations des uns et des autres.

AU
ME
IR

le serpent de mer le surréalisme et la révolution en belgique (1947-1950)

paul aron *

Plus que tout autre mouvement artistique, le surréalisme a toujours eu partie liée avec la politique. Depuis sa fondation, sa méfiance critique *accompagne* les partis communistes. Avec non moins de constance, il a tenu à maintenir son activité sur le plan où, selon le mot de Breton, elle ne faisait pas *pléonasm*e avec le militantisme. L'essentiel de son effort porte sur la mise en question du langage, des codes et des institutions artistiques, mais cet effort ne se sépare pas de la dimension éthique sans laquelle il ne serait que nihilisme.

En investissant simultanément deux réseaux sociaux aussi hétérogènes que l'art et la politique, le surréalisme transformait d'emblée chacun de ses points de contact avec les partis de gauche en zones de friction potentielle. Des désaccords étaient inévitables sur le statut et la fonction de l'art, sur l'héritage culturel, sur la valeur et la légitimité des productions artistiques.

Avant guerre, la politique des Fronts populaires allait prendre à contre-pied la conception surréaliste des rapports entre avant-garde culturelle et politique. La stratégie de la III^{ème} Internationale était toute entière tournée vers l'élargissement de la base sociale de l'antifascisme. Elle ambitionnait de rassembler, autour de la classe ouvrière, une sphère de sympathies recrutées « tous azimuts ». Les acquis démocratiques du mouvement ouvrier devaient être préservés par une alliance avec des fractions de la classe dominante. Aussi s'adressait-elle de préférence aux intellectuels déjà reconnus, dont la célébrité offrait des gages de succès à son entreprise.

Comme au temps de l'Affaire Dreyfus, ces savants et ces intellectuels mirent leur art, leur savoir, leur prestige au service d'un public nouveau. Mais il n'était pas question que cet art, ce savoir, ce prestige fussent transformés par leurs destinataires. L'on distribuait plus largement le « gâteau » culturel, mais sans en changer la recette.

Comment les surréalistes auraient-ils pu entériner les *congrès pour la défense de la culture*, eux qui contestaient l'institution culturelle dominante ? Comment accepter le rôle dirigeant que le mouvement ouvrier

(*) Paul Aron est assistant à l'ULB.

accordait à un Gide ou à un Barbusse, alors que ces écrivains pratiquaient un art engoncé dans les conventions ? Pire encore : comment se rallier aux positions littéraires officielles de la « patrie du socialisme » qui renouaient avec le réalisme du XIX^{ème} siècle et occultaient l'apport du futurisme et du constructivisme russes ? Breton et ses amis réagirent en publiant leur célèbre pamphlet *Du temps que les surréalistes avaient raison* (1935) que signèrent, parmi d'autres, quelques Belges : René Magritte, E.L.T. Mésens, Paul Nougé, Maurice Singer.

Culturelle, cette rupture devait aussi être politique. La guerre civile en Espagne, les premiers procès de Moscou, les dissensions internes du mouvement communiste en renforcèrent les conséquences. Puis survint la guerre, qui allait à la fois transformer les données de l'opposition et rendre les camps encore plus antagonistes. Les partis communistes assumèrent une large part de la résistance. Les réseaux de l'antifascisme, aguerris par la guerre d'Espagne et par l'expérience de la clandestinité, prouvèrent leur efficacité. Le communisme se confondit avec l'action de l'armée rouge et avec la libération nationale. Les Fronts de l'Indépendance s'attachèrent à réunir le plus grand nombre de démocrates contre le nazisme.

Pendant cette période, le leader naturel du surréalisme français vit à New-York ; il y poursuit une activité sans commune mesure avec celle de la Résistance. Un seul petit groupe s'efforce de maintenir une activité surréaliste dans la France occupée : l'équipe de *La main à la plume*, que dirige Noël Arnaud. (1)

La plupart des groupes surréalistes qui ont subi l'occupation ont connu les mêmes débats et vécu la même évolution : une compréhension plus grande du rôle des partis communistes, en tant que groupements politiques révolutionnaires, qu'il convenait de relier avec les valeurs héritées du premier surréalisme. Telle fut notamment l'évolution d'Arnaud et de ses amis, par ailleurs résistants actifs, des Danois du groupe *Helhesten* (1940-1945), des Tchécoslovaques rassemblés dans *Ra* (1942-1948) et des futurs animateurs du surréalisme-révolutionnaire en Belgique. C'est l'itinéraire idéologique de ces derniers et les liens qu'ils ont entretenus avec le parti communiste, que je voudrais situer ici, en examinant les modalités d'une alliance entre les avant-gardes qui voulait à la fois dépasser les conflits d'avant-guerre et renouer avec l'exigence fondatrice du mouvement surréaliste. Bien entendu, la période ici évoquée — l'après-guerre — ne saurait être complètement détachée de ce qui précède. Il est certain que la manière dont surréalistes et communistes ont conçu leurs relations dans les années antérieures, ainsi que la nature des liens personnels et collectifs qui se sont noués dans la Résistance ont directement influencé les événements dont nous parlons. Je ne prétends donc pas aller au-delà d'un premier balisage politico-institutionnel.

SURREALISTES ET COMMUNISTES

Quelques Belges collaborent à *La main à la plume*. Après avoir aidé, au printemps de l'année 1940, au démarrage de *L'invention collective*, Christian Dotremont rallie le groupe d'Arnaud. Leur première plaquette ne rassemblait que des textes anonymes, mais il semble bien que Dotremont et Achille Chavée aient collaboré à sa rédaction. Pour *La conquête du monde par l'image*, la quatrième plaquette (avril-décembre 1942), Dotremont associe ses amis de *L'invention collective* (Paul Delvaux, Magritte, Marcel Mariën) au groupe parisien. Puis il revient à Louvain pour y fonder, à l'instar de *La main à la plume* les éditions du *Serpent de mer*.

Dès la Libération, la nécessité d'une redéfinition théorique du surréalisme s'impose à tous les acteurs. Pouvait-on conserver l'esprit anti-institutionnel, l'anti-cléricalisme, le rejet du patriotisme comme les valeurs essentielles d'un mouvement dont les membres avaient reconnu les mérites d'une adhésion au mouvement ouvrier, et de la fusion de toutes les énergies libératrices de la nation ? Certes, quelques surréalistes s'efforcèrent de combattre le patriotisme des poètes de la Résistance, Benjamin Péret fit scandale en publiant son *Déshonneur des poètes* en réponse à Aragon, Eluard et Seghers. Mais pour une majorité d'entre eux, pour les plus jeunes surtout, la relation art/politique devait être dorénavant construite sur des fondements nouveaux.

L'évolution d'André Stil caractérise bien cette préoccupation. A la fin de la guerre, il est membre de *La main à la plume* et rêve de publier une vaste anthologie du surréalisme. Il édite d'ailleurs un recueil de trente-cinq pages, sous couverture à rabat, intitulé *L'avenir du surréalisme* (1945). Mais dès novembre 1944, il écrit à son ami Arnaud : « *On dépasse le surréalisme en comprenant qu'il dépasse son temps et en s'appuyant sur cet avenir pour mieux vivre dans son temps. Lénine n'aurait pas compris le surréalisme autrement* » (2). Et tout en se consacrant désormais de façon exclusive aux tâches politiques, le même Stil ne conserve pas moins l'espoir d'organiser un groupe d'intellectuels communistes-surréalistes (ou surréalisants) doté d'un organe d'expression propre.

Si ce projet demeure sans suite, il révèle cependant la bifurcation des voies qui s'ouvre devant les jeunes surréalistes : maintenir ou non une activité artistique spécifique en marge d'un parti reconnu comme instance dirigeante.

En Belgique, après avoir en vain tenté de créer une revue commune, deux groupes se séparent pour s'engager chacun sur l'une de ces voies. Paul Nougé et René Magritte ne croient pas à l'efficacité d'un

surréalisme autonome et communiste. Ils s'efforcent d'infléchir de l'intérieur la politique culturelle du parti communiste et, dans le meilleur des cas, de faire reconnaître par le parti d'où peut surgir l'innovation artistique. Ils écrivent notamment au *Drapeau rouge* pour protester contre le silence dans lequel eux-mêmes et leurs amis sont tenus. Ces tentatives restent sans suite. Selon Marcel Mariën, elles eurent « *comme seul résultat l'insertion d'une protestation à propos d'une course cycliste en Espagne franquiste. Elle avait été envoyée sur une carte postale, écrite avec des fautes d'orthographe, sous le couvert d'un prétendu ouvrier d'usine.* » (3) Au plan politique, même désaccord. Magritte souhaite que le PCB adopte des positions tranchées contre l'Église et contre Léopold III. Sur ces points, la réponse de Jean Terfve semble avoir été fort sèche : « *L'antimonarchisme et l'anticléricalisme rabiques sont précisément, au mois de janvier 1946, deux thèmes qu'il serait idiot de placer au premier plan de nos préoccupations* » (4). Aussi, malgré une présentation de l'œuvre de Magritte aux lecteurs de *Clarté* (par Dotremont), est-ce une certaine lassitude qui s'installe. Du « *ralliement sans réserve* » (5) au parti communiste proclamé par Nougé après la Libération, on passe assez rapidement à la position plus désabusée de Magritte : « *Je vois de plus en plus quel abîme sépare pour le genre de préoccupation et d'activité les militants réels et nous. (...) Dans l'état actuel de la question, je ne vois rien d'autre que de donner ma voix aux prochaines élections aux "spécialistes" et je me sens, jusqu'à nouvel ordre, incapable de collaborer avec eux.* » (6)

Au début de 1947, Dotremont, soutenu par Chavée, adopte une toute autre attitude. Il veut rendre publique l'émergence d'un surréalisme organisé. Celui-ci se tiendrait aux côtés du PCB, mais afficherait des options artistiques plus conséquentes que celles du parti. En février, se constitue le bureau du surréalisme-révolutionnaire (dorénavant : *s.r.*). Après plusieurs réunions, un groupe à peu près stable se dessine, composé de jeunes Bruxellois (Paul Bourgoignies, Christian Dotremont, Marcel Broodthaers, Jean Seeger...) et des représentants du surréalisme hennuyer (Achille Chavée, André Lorent, Albert Ludé...). Le 9 juillet, *Le Drapeau rouge* publie des extraits du premier tract du groupe : *Pas de quartiers dans la révolution.* (7)

A l'heure où la doctrine Truman du *containment* ouvre la guerre froide (discours du 12 mars 1947), le *s.r.* affiche résolument son appartenance au camp communiste. Les rédacteurs, Dotremont et Seeger, écrivent notamment : « *L'appréciation, l'un par rapport à l'autre, des champs de validité, c'est-à-dire d'efficacité, du surréalisme et du communisme nous révèle : qu'ils sont, dans les limites de la probabilité historique, distincts, irréductibles; qu'à l'extérieur, au delà de cette "zone franche" où déborde nécessairement mais sans incidence politique, l'expérience surréaliste, notre activité, cessant d'être spécifiquement*

surréaliste, se trouve soumise à l'action révolutionnaire, le surréalisme est dans son domaine propre et qu'il n'y relève que de lui-même. Éliminée toute idée de surréalisme politique comme toute idée de surréalisme en laboratoire, nous pensons qu'on peut être à la fois surréaliste et communiste et que seul un groupe de surréalistes révolutionnaires peut traduire dans les faits la réalité d'une activité exercée sur les deux fronts». (8)

Au lecteur contemporain, cette argumentation peut sembler excessivement complexe. C'est qu'elle tente de relier deux réalités difficilement conciliables : la discipline du militant et l'autonomie du créateur. Mais l'objectif poursuivi s'énonce avec clarté : une alliance souple et dialectique entre surréalistes et communistes.

Pour y accéder, Dotremont procède à une véritable *relance* des enjeux du surréalisme. Dans le numéro de mai des *Deux Sœurs*, il formule une nouvelle — et admirable! — définition du surréalisme : «*Qu'est-ce que le surréalisme n'est pas ?*».

«*Il n'est pas cette petite franc-maçonnerie avide d'être fermée mais friande d'être connue, qui traîne ses insignes dans la boue. Il n'est pas une «brillante hantise littéraire» (comme l'écrit Blanchot : «A son tour, métamorphose méritée, il est devenu surréel»). Il n'est ni la façon d'arriver sans être vu, ni l'art d'injurier le Parti communiste. Il n'est pas la mise en rêve du marxisme, ni la mise en os du rêve. Il n'est pas la pure révolte intérieure, le sacrifice du réel, ni le goût du tract, le secret publicitaire. Il n'est pas la dogmatisation du bizarre, la religion de l'A. d'O., l'absurde pour l'absurde, le scandale pour le scandale, la poésie pour la poésie, ni la conscience pour la conscience. Il n'est pas le nouveau à tout prix, ni 1924 coûte que coûte. Ni dix consommateurs dans un café, ni trente noms dans une revue. Ni le vocabulaire précieux, ni le style déclamatoire, ni le jargon obscur. Il n'est pas la queue du romantisme, la tête de Dada, le fœtus de l'avenir. Ni le mur des lamentations, ni les lamentations du mur, ni le procès, ni le jugement. Il n'est pas la côte d'Azur de l'esprit, la partouse de la poésie. Il n'est pas la peinture, ni la psychanalyse. Ni un art, ni une science. Il n'est pas le baiser du matérialisme à l'idéalisme, le flirt de l'efficacité avec la confiance. Ni une morale, ni une fable. Il n'est pas l'art de marcher avec la tête, ni la tentative de faire une armée rouge avec des mots écarlates. Ni la prestidigitation, ni la broderie. Il n'est pas le surréalisme pour le surréalisme. Il n'est pas encore ce qu'il est devenu. Il est grand'chose». Et de définir «*la position naturelle du surréalisme devant le communisme*» comme un «*lien au dessus d'un abîme*» : «*Il y a entre l'un et l'autre un abîme, qu'il serait contre-révolutionnaire de vouloir combler, et un lien qu'il serait contre-révolutionnaire de vouloir défaire*». (9)*

Camille Goemans, un des fondateurs du surréalisme belge, qui était demeuré observateur attentif, tout en ayant pris ses distances avec le

groupe, estimait à son juste prix l'apport de Dotremont : « rien d'aussi important, à tous égards, n'avait paru, sur le plan surréaliste, depuis très longtemps ». Mais il caractérisait aussi, avec beaucoup de perspicacité, les brèches par où allait s'engouffrer la réaction en sens contraire : « la formule proposée par le groupement surréaliste belge m'apparaît comme une solution technique, à un problème qui n'est pas un problème technique. Et ce partage du monde : à vous la rue, à moi le cabinet ou le laboratoire, me paraît théoriquement possible, mais théoriquement seulement, et à condition que le surréalisme dans une certaine mesure, puisse se satisfaire d'une activité en chambre. Ce qui me paraît, sinon inconcevable, du moins extrêmement difficile à imaginer. Encore faudrait-il par ailleurs qu'un parti communiste pût admettre une instance qui ne relevât que d'elle-même, fût-ce dans le privé ». (10)

Si, comme le remarque Goemans, les propositions de Dotremont pèchent effectivement par la difficulté théorique d'unir deux exigences hétérogènes, il faut aussi reconnaître que les surréalistes-révolutionnaires avaient à se définir sur deux fronts à la fois : contre le parti communiste, bien sûr, mais aussi contre le « pape » du surréalisme, André Breton. En juillet 1947, Dotremont reprend contact avec ses amis de *La main à la plume*. Il organise le s.r. sur une échelle internationale, tout en donnant au mouvement une première configuration publique : le tract *La cause est entendue*. (11)

A ce moment, les surréalistes belges (et français) sont divisés par un clivage de générations et de carrières. Tandis que les plus anciens et les plus « purs » (Nougé et Magritte) affichent la méfiance dans laquelle ils tiennent le rapprochement organique avec le PC, les jeunes Bruxellois (Dotremont, Bourgoignies...) et les hennuyers (Chavée, Scutenaire...) accompagnent leurs amis français dans leur quête du serpent de mer : l'union des avant-gardes. Les événements qui viennent de se dérouler en France confèrent une résonance particulière à leurs initiatives.

TZARA CONTRE BRETON

Depuis le début de l'année 1947, en effet, en France, le rôle du PCF et le statut présent du surréalisme sont ouvertement discutés. C'est Tristan Tzara qui a mis le feu aux poudres, le 11 avril, en prononçant une conférence en Sorbonne sur *le surréalisme et l'après-guerre*. L'ancien dadaïste, compagnon de route du PCF depuis le Front populaire, n'a rien renié de son activité passée. Pour lui, Dada, école littéraire, reste avant tout un mouvement moral, et c'est en parfaite cohérence avec lui-même qu'il s'attache à définir les formes que devrait prendre « l'interdépendance du politique et du littéraire, cette action à effets réciproques ». (12)

Tzara estime que le surréalisme est dépassé par l'histoire. Son leader « a été absent de cette guerre, absent de nos cœurs et de notre action », et ses idées ne correspondent plus à la sensibilité et à l'intelligence nouvelles. Comme André Stil quelques années plus tôt, Tzara déclare que la guerre rend obsolètes les anciens dilemmes du surréalisme : « *pouvions-nous pendant cette lutte nous poser le dilemme de l'action et du rêve ? Nous avons résolu dans l'existant, ce problème épuisant, cette torture de l'esprit, cette dualité angoissante. Nous avons trouvé notre unicité. Nous savons maintenant que ce problème n'est pas insoluble, mais que c'est dans l'action, sur le terrain de la lutte qu'il trouve sa forme où le problème cesse de se poser, car il se résorbe dans le comportement* » (13). Pour Tzara, le poète est d'abord un révolté — un lycanthrope, dit-il — qui opère un travail spécifique sur la langue et sur la littérature afin d'intégrer la poésie à sa vie libre. C'est la médiation du « comportement » qui relie, chez lui, la perspective historique avec « *la tradition révolutionnaire spécifiquement poétique* ». Il considère que le « *retour pur et simple à des formes périmées est un démenti à la loi de progression et doit être considérée comme réactionnaire* ». Aussi réussit-il à rapprocher, dans un même ensemble, l'innovation formelle indispensable, la révolte et l'engagement politique, lequel « *n'est pas une action qui a trait à la littérature, mais à la vie, dans ses manifestations diverses* ».

Cette conférence est connue par l'histoire littéraire pour ses aspects anecdotiques. On en a retenu l'atmosphère houleuse, l'image d'un Breton debout dans la salle et pointant un doigt accusateur sur le dadaïste-communiste parlant en Sorbonne. Mais elle prend une signification plus profonde, si l'on veut bien admettre que Tzara y présente une véritable théorie de la liaison littérature/politique qui s'offre comme une voie alternative aux positions du surréalisme prôné par les émules de Breton en 1947. Il esquisse la formule d'une poésie humaniste à la recherche d'un nouveau terreau imaginaire qui échapperait à l'aliénation : « *Il s'agira de retrouver pour l'adulte le fonctionnement éminemment sain des pouvoirs imaginatifs par quoi l'homme assimile les forces primitives de la vie et qui l'aident à dépasser le pessimisme auquel la société actuelle le condamne* ». La « voie moyenne » ainsi esquissée, les positions de Breton et la chape réaliste-socialiste l'occulteront durablement.

La réponse de Breton fut violente : le groupe *Cause* publie le manifeste *Rupture inaugurale*, le 21 juin 1947, dans lequel il rejette tout compromis avec l'habitus ouvrier qu'incarnait le PCF. « *Nous tenons davantage les successeurs de Marx pour directement responsables des mœurs périmées de notre époque et de l'empire persistant de la doctrine chrétienne* ». Breton repoussait aussi toute politique fondée sur des valeurs patriotiques.

C'est à ce manifeste, et aux déclarations de Breton au *Figaro* en octobre 1946, que répond la brochure de Roger Vailland, *Le surréalisme*

contre la révolution, publiée en 1948 (14), mais dont la rédaction est achevée le 1^{er} juillet 1947, le jour même où paraît *La cause est entendue*.

LE SURREALISME-REVOLUTIONNAIRE

Après la parution du tract franco-belge, Dotremont et Arnaud diffusent *Le surréalisme en 947* dont l'achèvement d'imprimerie en forme de pastiche, précise : « *En 947, le Surréalisme a été achevé par André Breton avec le concours d'Acroupic Chrysler, pour le compte du moyen-âge américain et fait ainsi place au Surréalisme-Révolutionnaire* ». Ils font aussi circuler l'invitation à la première Conférence internationale du groupe s.r., prévue à la fin du mois d'octobre. La date prévue résulte d'une stratégie concertée : « *Première conférence internationale du surréalisme, se situant à la fin d'une année qui a vu les USA manifester à la fois leurs contradictions et leur impérialisme économiques, venant après les aveux d'impuissance et de renoncement de Breton, venant immédiatement avant la première Conférence des Artistes Communistes de Belgique — à laquelle nous apporterons nos conclusions —, la conférence à laquelle nous vous invitons aura une importance que nos adversaires ne pourront nier que du bout de leur plume* ». (15)

Dotremont se dépense alors sans compter. Il organise à la fois la conférence du s.r., et l'exposition des artistes communistes. Il escompte manifestement rendre irréversible le rapprochement entre communistes et surréalistes par la multiplication des initiatives militantes. A la fin de 1947, il devient l'éphémère secrétaire du collectif des Amicales des Artistes communistes; Bourgoignies recrute et abonne ses amis à *Réno-vation*; tous deux participent à la fondation de la section des artistes et écrivains de l'Union Belge pour la Défense de la Paix. Plusieurs surréalistes « régularisent » aussi à ce moment leur adhésion au parti : Nougé et Dotremont font connaître leur intention de militer à la section de Saint-Josse. L'élection de L. Van de Spiegele à un poste de responsabilité est ressentie comme une manière de reconnaissance du surréalisme par le PC.

La conférence se réunit donc à Bruxelles, les 29, 30 et 31 octobre 1947. Les s.r. de France, de Belgique, de Hollande, le groupe *Ra* de Tchécoslovaquie et le groupe expérimental du Danemark reconnaissent « *le Parti communiste comme seule instance révolutionnaire* ». Ils condamnent la tendance incarnée par Breton, tout en renouant avec l'esprit originel du surréalisme : « *la volonté de mettre en commun les divers moyens de l'esprit et de la sensibilité contre le régime bourgeois dans sa totalité* ». Ils définissent l'expérimentation surréaliste-révolutionnaire comme un « *monologue dialectique* » de la technique et de la théorie et souhaitent le développement d'une critique marxiste de l'esthétique.

Bref, le programme élaboré quelques mois plus tôt par Dotremont dans *les Deux Sœurs* devient l'étendard d'un collectif international. L'unique livraison du *Bulletin international du surréalisme révolutionnaire* rend ces positions publiques. (16)

COBRA

Le début de l'année 1948 est marqué par deux séries d'événements, relevant d'échelles historiques différentes, dont les acteurs mesurent mal l'interaction. Il y a d'abord la « petite histoire ». Les frais de publication de la revue internationale du *s.r.* entraînent une brouille entre les groupes français et belge. Par ailleurs, le 10 avril 1948, le groupe *s.r.* français proclame son auto-dissolution, suite à un article de l'*Humanité* qui assimilait son activité aux manifestations provocatrices de l'avant-garde de Saint-Germain-des-Prés. Après avoir rencontré Casanova, Arnaud admet la difficulté de concilier des manifestations d'aspect dadaïste avec les exigences du PCF. Il semble adopter une position analogue à celle de Tzara sur le « dépassement » historique du surréalisme. De son côté, Dotremont approuve l'auto-dissolution : il lui paraît que le *s.r.* français n'a jamais su, contrairement aux Belges, expérimenter de relation organique avec le parti, qu'il est resté, selon le mot de Kanapa, une « opposition de Sa Majesté » André Breton (17). En Tchécoslovaquie, enfin, la prise de pouvoir par le Parti communiste crée une situation nouvelle où l'existence d'un surréalisme indépendant ne saurait relever que de la fiction (ou de l'utopie) : il s'agit là d'une dissolution de fait.

La « grande histoire » est celle de la guerre froide, de la séparation de l'Europe en blocs antagonistes, de l'isolement politique des partis communistes occidentaux, de leur inféodation aux intérêts nationaux et à la logique institutionnelle de la « patrie du socialisme ». Les étapes de ce processus sont bien marquées : rapport Jdanov sur le monde divisé en deux camps en septembre 1947, début de la chasse aux sorcières aux USA en avril 1948, rupture entre Tito et Staline en juin, et adoption des consignes du réalisme socialiste. Ainsi, progressivement, les cadres des partis issus de la Résistance et des luttes contre le nazisme infléchissent leurs initiatives au gré des options politiques et culturelles prises en URSS, ou cèdent la place aux thuriféraires de celles-ci.

En novembre 1948, les anciens membres du *s.r.* français convoquent une Conférence pour créer un Centre International de documentation sur l'Art d'avant-garde. Cette initiative n'est pas appréciée par les Belges et par les Hollandais qui se réunissent séparément. Dotremont rédige *La cause est entendue*, qui conduit à la fondation de *Cobra*. Pour

son maître d'œuvre, « *Cobra est né du dégoût d'une activité internationale factice et nuisible, rongée qu'elle était par quelques vers de terre qui se jugent d'autant plus matérialistes-dialecticiens qu'ils rampent plus basement, et minée par une fièvre théorisant quelque chose, la paralysait* » (18). Rejet des pratiques systématiques, *Cobra* met l'accent sur la notion d'expérience et se définit comme un mouvement « *expérimental-simpliste* » (19). En renouant ainsi avec le concept théorique cher à Nougé, quoique dans une acception différente, Dotremont résolvait nombre des contradictions qui s'étaient posées aux surréalistes-révolutionnaires. Il échappait au champ idéologique monopolisé par Breton, et, dans le même mouvement, inaugurerait une dynamique créatrice excentrique par rapport à la France. Mais, contrairement à ce que certains ont prétendu, la fondation de *Cobra* n'est pas un reniement des espérances politico-littéraires de Dotremont. On en veut pour preuve que le « groupe surréaliste-révolutionnaire de Belgique » continue à figurer sur l'en-tête de la revue homonyme du groupe et, plus fondamentalement, que Dotremont s'investit dans l'expérience des *Lettres françaises*, édition belge, qui est postérieure à la fondation de *Cobra*. En un sens, *Cobra* et le *s.r.* apparaissent comme les deux pôles d'une même entreprise. La torsion expérimentale que le premier impose à l'esthétique répond à l'avancée idéologique que le second exige dans et de la culture communiste.

LES LETTRES FRANÇAISES, ÉDITION BELGE

Parallèlement à l'activité expérimentale de *Cobra*, Dotremont croit devoir conserver un contact avec l'activité militante. Malgré l'échec français, il est d'autres liens entre les PC et l'avant-garde qui lui paraissent encourageants. Au Danemark, par exemple, les artistes rencontrent le soutien d'un public et de la presse communiste. « *Ici, écrit-il à son ami Noiret, les communistes peuvent écrire ce qu'ils veulent : leur position doit être assez claire pour qu'il n'y ait pas d'équivoque. Et les articles sont grassement payés, même par le journal du parti* » (20). Aussi participe-t-il avec enthousiasme au projet de l'édition belge des *Lettres françaises*. (21)

L'édition belge des *Lettres françaises* se place dans la foulée de l'action du cercle littéraire de l'ULB, animé par des militants progressistes. Après avoir publié une anthologie (*32 poèmes de guerre et d'amour*), Fernand Lefebvre, ancien rédacteur du *DR*, s'inspire de l'expérience de *Témoignage chrétien* pour proposer de rédiger des pages culturelles belges dans l'hebdomadaire *les Lettres françaises* qui bénéficiait d'une certaine audience en Belgique. L'idée plut à Jean Terfve. L'édition belge devait recevoir gratuitement les flans des pages françaises; elle y ajoutait des pages belges et le tout était imprimé sur

les presses du *Drapeau rouge*. A cette initiative, fondée dans un esprit pluraliste, collaborent F. Lefebvre, Charles-Louis Paron, libraire au *Monde entier* et romancier connu, René Lyr, conservateur du Musée instrumental et ancien résistant, Franz Hellens et Christian Dotremont. Ita Gassel est responsable de la mise en pages.

Pendant onze semaines, cette collaboration fait des *Lettres françaises* un organe d'une qualité exceptionnelle et une expérience unique dans l'histoire de la gauche belge : un hebdomadaire pluraliste sous contrôle communiste. Sous l'égide de Franz Hellens, le journal élabore une véritable mise en question de l'héritage culturel national : une enquête est ouverte concernant l'apport de la « grande génération littéraire » de la fin du XIX^{ème} siècle. Conduite dans un esprit ouvert, elle contribue (ou aurait pu contribuer, si l'expérience s'était poursuivie), à modifier la représentation dominante de la phase la plus légitime de la littérature belge.

Mais le 14 octobre 1949, sur les instances de Claude Morgan, directeur des *Lettres françaises* de France acquis aux consignes de Jdanov, Fernand Lefebvre se rallie au réalisme socialiste. Dans un article intitulé « *Pour nos peintres aussi la voie est tracée* » (22), il s'inscrit dans le droit fil des débats français. En faisant l'éloge de Fougeron, il entend « *tracer la voie* », « *la seule qui s'impose* », celle du réalisme socialiste. Il faut que les artistes « *trouvent audience* » auprès des travailleurs, qu'ils montrent « *la lutte de la classe qui monte* » dans des œuvres « *riches d'espoir* ». Dans cette perspective, l'art se définit par trois critères : un contenu, une tendance et un public. L'essentiel demeure toutefois implicite : *qui* juge de la justesse du contenu et de la fidélité de la tendance ? *qui* exprime le goût artistique des travailleurs ? Le Parti, bien entendu, et spécialement ses responsables culturels. L'article de Lefebvre revient donc, en pratique, à réclamer pour lui-même et pour ses pairs les « *pleins pouvoirs* » en matière culturelle. Malgré l'intérêt *théorique* véhiculé par le concept de réalisme socialiste, il va de soi que sous cette forme et dans ce but, la prétention de Lefebvre (ou de Morgan, ou de Jdanov) était inadmissible !

Dotremont et Noiret s'efforcent en vain d'obtenir un débat public sur ces notions. Lefebvre en accepte le principe, mais exige que le débat soit clôturé par un partisan du réalisme socialiste. Dans ces conditions, la rupture était inévitable, d'autant plus que Lefebvre était, des quatre membres de la rédaction, le seul militant communiste reconnu. Ce sectarisme entraîna aussi le retrait d'Hellens et la disparition rapide de l'hebdomadaire.

C'est alors que Dotremont publie son pamphlet « *Le réalisme-socialiste contre la révolution* », qui est moins une réplique à Roger Vail-

land, comme le titre pourrait le laisser croire, qu'une des rares réponses argumentées en profondeur à la pratique du jdanovisme occidental dont les *Lettres françaises* viennent d'être victimes. (23)

Pour Dotremont, les critiques que Lefebvre adresse au surréalisme sont symptomatiques de la méconnaissance dans laquelle le PC tient le terrain culturel. En réduisant l'art moderne à une forme ou à une technique, on nie que le surréalisme ait été une tentative collective d'en arriver à un art organiquement révolutionnaire. De surcroît, la plupart de ces critiques relèvent de l'amalgame ou de la malversation intellectuelle : elles sont de même nature, souligne Dotremont, que celles que l'on décerne à Trotski « *maître-traître hitlérien* » ou à Tito. La soi-disant cohérence idéologique (« *ce n'est pas un hasard si...* ») conduit Lefebvre à relier indistinctement surréalisme, trotskisme, titisme dans un même courant contre-révolutionnaire. Plus fondamentalement, la manœuvre incitée par Morgan conduit en fait à imposer la doctrine réaliste socialiste à un parti qui ne s'était pas donné de dogmes en matière culturelle : « *En octobre 1949, le Parti Communiste de Belgique n'avait d'ailleurs pas pris une position "réaliste-socialiste" exclusive, et l'article de Fernand Lefebvre créa une situation extrêmement paradoxale : un hebdomadaire qui n'était pas l'organe du Parti Communiste, si près qu'il fut de lui, avait pris, tout à coup, une position plus exclusive que le Parti Communiste lui-même !* ».

Voici qui est essentiel. Il faudra bien un jour analyser par quels agents et par quels canaux l'idée réaliste socialiste, qui était un point d'aboutissement logique (mais non exclusif) de la longue expérience historique du mouvement ouvrier européen, s'est brutalement transformée en doctrine autoritaire, en modèle idéologico-esthétique. Constatons à ce propos qu'en France, entre 1948 et 1950, ce sont aussi les *Lettres françaises* qui servirent de fer de lance à ce mouvement.

Dotremont dénonce enfin l'abandon du pluralisme des *Lettres françaises*. Il pose tout le problème de la relation du PC avec ses « compagnons de route » intellectuels. En revenant au plan artistique, il écrit encore : « *nous ne sommes pas le moins du monde opposés à l'art de propagande pourvu que par ses moyens il ne fasse pas le jeu de l'ennemi et pourvu qu'il ne fasse pas le jeu de l'ennemi par la prétention de résoudre tous les problèmes, de contenir toutes les promesses de l'art révolutionnaire* ».

A la fin de 1949, l'argumentation de Casanova sur le rôle et la fonction de l'intellectuel va triompher. Terfve entérine la doctrine nouvelle. Une dernière tentative de Dotremont demeure sans suite : le responsable culturel du parti communiste ne se rend pas à l'invitation du groupe s.r. fixée au 21 décembre 1949 car ce jour là le parti tout entier rend un solennel hommage à... Staline.

Même si des communistes continuent à faire partie de *Cobra*, la «cohabitation» devient difficile. Dotremont écrit à Noiret : *«Il est évident qu'il est devenu impossible sans contradiction d'être communiste et artiste expérimental (...) Je suis de plus en plus disposé à me débarrasser de tout préjugé et à réexaminer les problèmes. Le communisme est une usine à préjugés»* (24). Quelques mois plus tard, le 8 novembre 1951, *Cobra*, à son tour, est dissous.

DU COTE DE MAGRITTE

Magritte et Nougé n'ont pas suivi Dotremont dans sa tentative d'institutionnaliser le *s.r.* Les querelles ici évoquées, ils les ont observées de loin, avec quelque ironie. Magritte communique ainsi à Marien : *«Scutenaire, qui a vu Bourgoignies, a appris qu'il y a compétition entre Seeger et Dotremont pour le poste de pape du surréalisme révolutionnaire en Belgique et que ce conflit va créer un schisme au sein du groupe des surréalistes-révolutionnaires belges. Il se passe encore d'autres faits tragico-comiques mais notre retraite nous empêche d'y prendre un intérêt quelconque.»* (25)

Les deux ours sages sortiront, semble-t-il, de leur tanière lorsque l'échec de Dotremont devient patent. Ils souhaitent alors rédiger une brochure destinée aux intellectuels du parti et prennent contact avec Antonina Grégoire, qu'ils connaissent de longue date, afin d'approcher des responsables bruxellois. Magritte s'élève contre les confrontations entre artistes et ouvriers qui ont lieu à l'initiative des communistes : *«Il n'a été donné aux ouvriers, lors de leur rencontre avec les artistes, que de pouvoir regarder des tableaux étroitement limités à l'expression plastique des idées ou des sentiments politiques; et l'erreur commise actuellement par les responsables de la ligne culturelle du parti est de faire croire aux travailleurs que ce sont de pareils tableaux qui leur conviennent exclusivement.»*

Si la traduction picturale des idées politiques est utile pour permettre d'illustrer des affiches du parti, cela n'entraîne pas mécaniquement que le seul rôle valable de l'artiste soit de ne peindre que des tableaux exprimant plus ou moins lyriquement la lutte sociale et que les ouvriers doivent se priver du plaisir de voir des tableaux capables d'enrichir leur conscience d'une autre manière encore que celle qui leur donne une conscience de classe». (26)

De son côté, Nougé affirme la possibilité d'une alternative littéraire aux tentations du réalisme socialiste : *«Certaines personnes animées, d'un zèle louable se sont avisées, à juste titre, de répondre aux désirs "artistiques" des travailleurs dont nous sommes. C'est une respectable et vieille idée. Je ne pousserai pas la cruauté jusqu'à demander à ces personnes à la faveur de quelle enquête, de quelle analyse, elles*

ont isolé, précisé ces désirs. (...) Je me contenterai de dire qu'un doute me vient si l'on croit devoir présenter, plus grand que nature et dormant tout debout, sur fonds de terrils et d'incendie, un homme portant un sac de charbon, — de présenter cela au mineur qui dans notre Europe occidentale passe le plus clair de sa vie au fond de la mine. Et si l'on assassine un homme en plein soleil, alors qu'il colle une affiche, je ne suis pas sûr que les siens dont nous sommes se réjouissent de le voir, de se voir magnifiés en poses académiques.

Personne ne semble s'aviser d'une peinture, d'une poésie évidente et immédiatement communicable. Certains les ont esquissées.

Elles demeurent sans écho. Elles vivent de choses simples: l'eau, le feu, la terre, l'océan aérien, le corps humain traversé de peine et de désirs. Non traitées selon la rhétorique classique; mais plus près, toujours plus près, le filet d'eau ruisselant au long d'une poutre noire (dans une galerie de mine), un reflet sur un plat d'émail (au réfectoire), un morceau de ciel découpé par une fenêtre (au bureau, à l'atelier) qui soudain occupent la place perdue et rejoignent les lieux communs de notre langage qui circulent toujours joyeusement au cœur de l'existence. Bien entendu, pas question "d'impressionisme" (27).

La portée de cette intervention doit être mesurée aux réactions des « nouveaux romanciers » français. Claude Simon, par exemple, a souli-

Affiche, 1947. Bruxelles

" ... Il faut rêver, mais à condition de croire sérieusement en notre rêve, d'examiner attentivement la vie réelle, de confronter nos observations avec notre rêve, de réaliser scrupuleusement notre fantaisie... "

LENINE.

LE GROUPE SURREALISTE-REVOLUTIONNAIRE.

gné combien l'entreprise d'écriture dont il s'est fait le porte-parole était tournée. Contre la vision sartrienne de la littérature, laquelle n'était peut-être à une certaine époque qu'un réalisme socialiste aux contours adoucis, adapté à la sensibilité du quartier latin. Contre *Les Chemins de la liberté*, l'esthétique fortement connotée d'enjeux politiques, prônée par Simon ou Ricardou dès la fin des années soixante s'apparente étroitement à la démarche suggérée par Nougé. La problématique de l'écriture matérialiste s'ancre à présent dans l'Histoire...

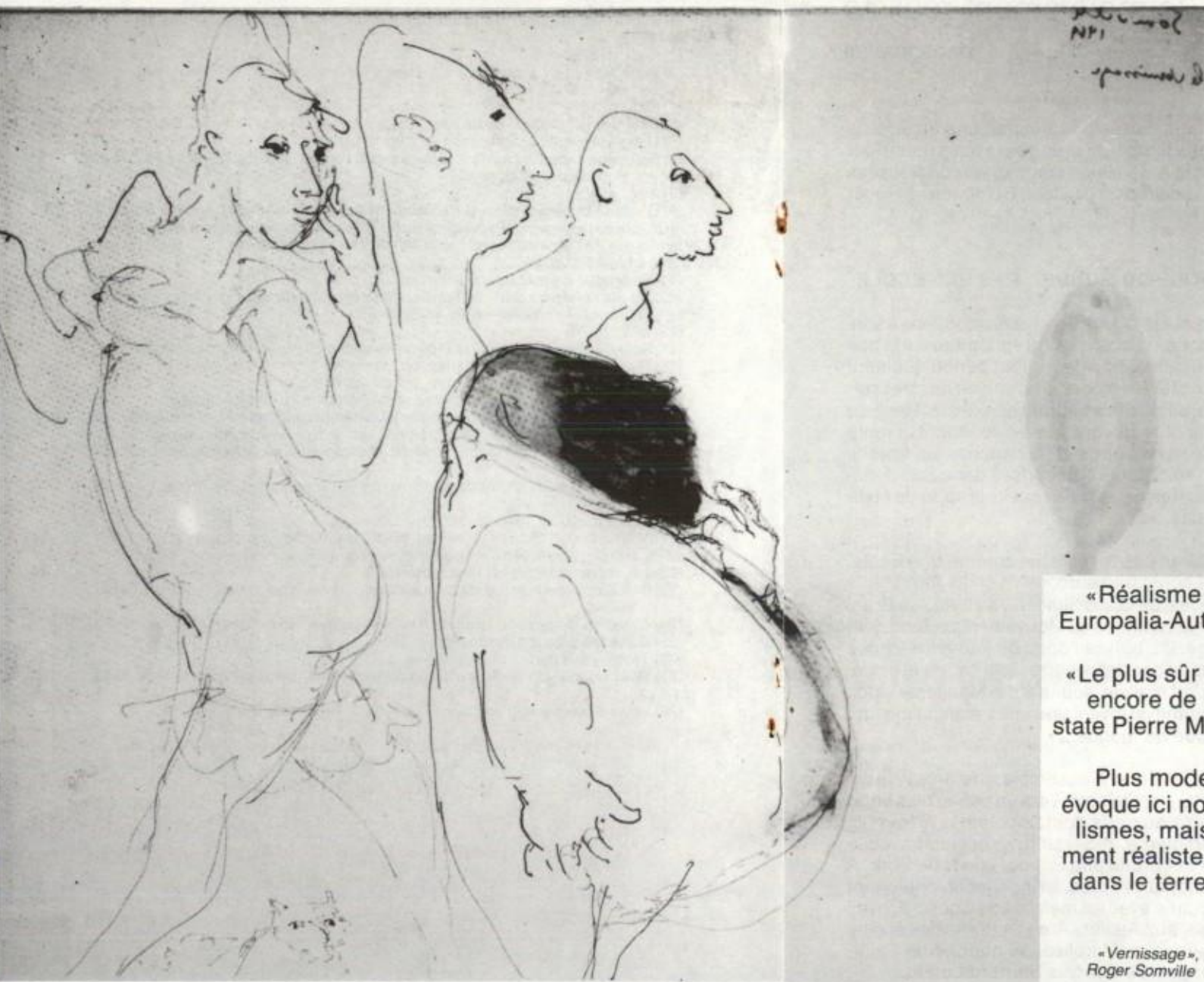
CONCLUSION

En s'achevant, l'expérience du surréalisme révolutionnaire n'a pas mis un point final aux rapports des surréalistes avec le communisme belge. Bien que notre histoire culturelle soit encore à construire, les groupes et les revues surréalistes ultérieurs semblent bien être demeurés fidèles à leur ancrage idéologique « naturel » : la gauche. On peut tenir pour significative cette grinçante « inscription » de Scutenaire : « *A ma façon rusée, maladroite, insuffisante, je fais du réalisme socialiste* » (28). Les noms de Chavée, Van de Spiegele, Piqueray ou Scutenaire sont autant de jalons d'une aventure de l'esprit qu'il faudra découvrir sans perdre de vue le politique...

A ma connaissance, toutefois, seul le surréalisme révolutionnaire de Dotremont a su façonner un lien *organique* entre un groupe surréaliste et le parti communiste. Il a esquissé la forme dialectique d'une relation vainement cherchée en France. Celle-ci résultait d'un compromis, ce que les puristes regretteront peut-être. Mais ce compromis a engendré une action commune pendant près de trois ans, et quelques-unes des manifestations les plus intéressantes de l'après-guerre en résultent : *Cobra* sur le plan artistique, l'exposition des artistes à la Maison de la presse communiste en 1947 et les *Lettres françaises* sur le plan politique.

En dépit de toutes les difficultés, la dynamique ainsi créée n'a pas rencontré son point de dispersion en Belgique même : seule l'intervention d'un facteur extrinsèque, relayé, il est vrai, par les plus hautes instances du parti, a entraîné une rupture définitive. On disserterait longuement sur sa fatalité. Pourtant si, une fois encore, le serpent de mer — l'union des avant-gardes — a disparu au fond de l'océan, nous savons à présent où est sa demeure.

- (1) Voyez Michel Faure, *Histoire du surréalisme sous l'occupation*, Paris, La Table Ronde, 1982.
- (2) *Ibid.*, p. 375.
- (3) René Magritte, *La destination*, Lettres à Marcel Mariën (1937-1962), Bruxelles, Les lèvres nues, 1977, p. 177.
- (4) *Ibid.*, p. 159.
- (5) Paul Nougé, *Histoire de ne pas rire*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1980, p. 152.
- (6) René Magritte, *La destination*, p. 180-181.
- (7) Reproduit dans Marcel Mariën, *Documents surréalistes*, Bruxelles, Le Fil Rouge, Ed. Lebeer-Hossmann, 1979, p. 406.
- (8) *Ibid.*, p. 408.
- (9) Christian Dotremont, «Le surréalisme révolutionnaire», dans *Les Deux Sœurs 3*.
- (10) Camille Goemans, «Expérience du surréalisme, conférence faite à La Louvière le 29 janvier 1949 à l'occasion d'une exposition de Paul Bury», *Oeuvres 1922-1957*, Bruxelles, De Rache, 1970, p. 213.
- (11) Reproduit dans Marcel Mariën, *op. cit.*, p. 412.
- (12) Voyez la remarquable édition commentée des *Œuvres complètes* par Henri Behar, t. 5, Paris, Flammarion, 1982, p. 59 et suiv.
- (13) *Ibid.*, p. 76.
- (14) Roger Vailland, *Le surréalisme contre la révolution*, Paris, Editions sociales, 1948.
- (15) Reproduit dans Marcel Mariën, *op. cit.*, p. 417.
- (16) Reproduit dans Marcel Mariën, *op. cit.*, p. 419.
- (17) *Bulletin intérieur du surréalisme révolutionnaire*, 1, mai 1948, p. 3.
- (18) Ce n'est pas ici le lieu d'approfondir les différents apports qui ont mené à la création de Cobra. Il va de soi qu'on ne saurait négliger le rôle de Jorn, de Constant et des amis hollandais de Dotremont. Je me contente de souligner la continuité du projet politico-artistique de Dotremont.
- (19) Voyez les textes réunis dans: Christian Dotremont, *Isabelle*, Paris, La pierre d'alun, 1985.
- (20) Lettre du 15.12.1948, in *ibid.*
- (21) Voyez Michel Simons, *L'édition belge des «lettres françaises» (1949-1950)*, Bruxelles, mémoire de licence en journalisme et communication sociale, 1976-1977.
- (22) *Les lettres françaises*, 14 octobre 1949.
- (23) Christian Dotremont, *Le réalisme socialiste contre la révolution*, Bruxelles, Cobra, 1950.
- (24) Christian Dotremont, lettre du 9.4.1951 publiée dans *Isabelle*, *op. cit.*
- (25) René Magritte, *La destination*, p. 245.
- (26) Texte repris dans *Écrits complets*, p. 309-311.
- (27) Paul Nougé, *Un portrait d'après nature*, Paris, Le soleil dans la tête, 1955, p. 111-112.
- (28) Louis Scutenaire, *Inscriptions 1964-1973*, Bruxelles, Brassat, 1981, p. 46.



le mouvement réaliste

jean cimaise

«Réalisme et réalismes», annonce Europalia-Autriche, parmi ses foisonnantes manifestations.

«Le plus sûr moyen d'inventer, c'est encore de partir de la réalité» constate Pierre Mertens, à propos de ses «Eblouissements».

Plus modestement, Jean Cimaise évoque ici non pas l'histoire des réalismes, mais l'itinéraire du «Mouvement réaliste», un mouvement ancré dans le terreau de ce pays, ouvert à tous les horizons...

«Vernissage», un dessin de
Roger Somville

le mouvement réaliste

jean cimaise

Créé en 1969, le *Mouvement Réaliste* regroupait une dizaine de peintres et sculpteurs belges aux tempéraments divers mais réunis par un même désir de défendre certaines valeurs communes concrétisées au même moment par un manifeste rédigé par Jean Goldmann et Roger Somville.

UN COURANT, «UNE POETIQUE DU MONDE», PAS UNE ECOLE

Le mouvement se voulait d'abord opposition à cette tendance à soumettre l'art aux impératifs de modes successives et éphémères, à le traiter comme ces produits de consommation dont il faut périodiquement et rapidement écouler et renouveler les stocks. Il se voulait aussi et surtout : défense d'un éventail pluraliste mais figuratif et réaliste. Réaliste étant entendu dans son sens le plus élevé, c'est-à-dire tenant compte à la fois des réalités du monde et des êtres et des nécessités spécifiques à la peinture et la sculpture. Toutes deux prises dans leur dynamisme vivant. La valeur des œuvres naissant en quelque sorte de cette tension entre les deux impératifs.

Le mouvement ne considérait pas le réalisme comme une Ecole, un style, mais un courant, une constante parcourant en filigrane toute l'histoire des arts de nos provinces, de Claus Sluter à Van Eyck, de Bruegel à Ensor et Permeke, et dont les peintres du Mouvement prétendaient assumer et continuer l'héritage. Il s'agissait donc de tout autre chose que d'un étroit naturalisme ou d'un constat hyperréaliste neutre et glacé, tous deux sans perspectives. L'art réaliste, souhaitait le Manifeste, « doit se présenter non seulement comme un inventaire, une vision du monde, mais aussi comme une poétique du monde... ».

Outre l'organisation d'expositions d'ensembles, le *Mouvement Réaliste* se voulait aussi ouverture et dialogue vers un public plus large et généralement peu sensibilisé aux arts contemporains. A Namur : exposition à la Bourse du Commerce. A Seraing : exposition avec le Théâtre de la Communauté et le « Bread and Puppet » de New York. A Mouscron : avec le Théâtre National. A Ypres, à Anderlecht, cherchant chaque fois le dialogue, entre autres avec les métallos de Cockerill, avec les aumôniers du travail à Liège, aux Ateliers Arcos, auprès des écoles techniques, des centres de jeunes de Marolles, au marché de Saint-Gilles avec la collaboration du peintre français Bernard Lorjou...

Membres fondateurs : Roger Somville, Jean Goldmann, Jorg Madlener, Paul Timper, Pierre Dulieu, Marcel Verhofstadt, Jacques Muller, Arié Mandelbaum, Joseph Henrion, les Liégeois Beunkens et Boulanger. Invités : Yvan Theys et Godfried Vervisch qui adhère au Mouvement et organise l'exposition d'Ypres.

DES RACINES ANCIENNES

«*Mariage de l'art et de la réalité dans la modernité*», le Mouvement Réaliste en 1969 n'était qu'un des avatars d'un combat commencé par certains de ses membres bien plus tôt. Déjà avant 1940 Dubrunfaut, sous l'influence de son professeur à l'Académie de Tournai Jean Leroy, s'était préoccupé d'un art mural, monumental, visant un large public. Goldmann avait fait ses premiers pas dans la vie artistique en 1942-1943, au sein du groupe Contact (Wilchar, Willy Michaux, Jean Lagneau, Marthe Velle, Médard Maertens). Un des rares groupes pendant l'occupation à tenter d'opposer un art vivant et réaliste, un art de résistance en somme, aux désirs et impératifs occultants du national-socialisme.

Dubrunfaut et Somville, à La Cambre, élèves de Counhaye rejoint par le Tournaisien Louis Deltour, précisent vers 1945-50 leur objectif et fondent entre autre le *Centre de Rénovation de la Tapisserie de Tournai* et le Groupe *Forces Murales*. Un deuxième groupe les épaula en 1950: *Métiers du Mur* (Paul Van Thienen, Jean Goldmann, Yves Cognoul et André Jacquemotte). En 1954, à l'initiative des précédents : un large regroupement d'artistes sous le nom d'*Art et Réalité*, tente de s'opposer aux exclusives et aux prétentions monopolisatrices de l'abstraction (fondateurs : Somville, Dubrunfaut, Coemans, Van Thienen, Serge Creuz, Slabbinckx, Goldmann, Delnest). Plusieurs expositions à Alost, Tournai, Bruxelles à la Galerie Giroux. Dans la même galerie, mise sur pied d'un concours de peinture et, l'année suivante, d'un concours d'art mural, révélant à ces occasions plusieurs jeunes talents (par exemple : Louis Collet, Jacqueline Desmaré, Gisèle Van Lange, Jean Van Léda, Thérèse Sprumont, Joseph Henrion...). En organisant des conférences, *Art et Réalité* se trouve aussi au départ de la carrière d'un de nos plus brillants historiens et vulgarisateurs de l'art : Bob Claessens.

En 1959, création d'une galerie : «Les Nouveaux figuratifs», où exposent Somville et des jeunes issus des académies de Bruxelles et Boitsfort : Jo Henrion, Arié Mandelbaum, Crivellaro...

En 1963, nouveau et large regroupement au Théâtre National de Belgique sous le signe de *Jeune Art figuratif*, où l'on trouve outre les anciens de *Art et Réalité* de nouveaux visages : Jacques Muller, retour de Salzbourg où il a suivi les enseignements de Kokoschka, Pierre

Dulieu et Marcel Verhofstadt anciens élèves de Jacques Maes à l'Académie de St-Josse (lequel J. Maes avait déjà contribué auparavant à la formation de plusieurs élèves qui furent parmi les chefs de file de la «Jeune Peinture Belge». Cet artiste devait continuer jusqu'à sa mort, en 1968, une œuvre pleine de qualités et d'honnêteté dans la tradition de Matisse, de Braque et de Picasso). En 1964, nouvelle exposition au TNB : «Dessin belge et italien», qui révélait à Bruxelles le dynamisme de l'école réaliste italienne avec Attardi, Caruso, Trecani, Farulli, Vespi gnani et Guttuso. Parmi les Belges on retrouvait quelques anciens, tels Charles Counhaye, Dasnoy, Camus, Wilchar, et les jeunes de 1963.

Si l'Académie de Bruxelles, celles de Boitsfort, de St-Josse, furent dans ces années '60 une pépinière de nouveaux talents réalistes, il ne faudrait pas oublier l'Académie de Mons où, suite à l'enseignement enthousiaste de Gustave Camus et Edmond Dubrunfaut, devaient naître plusieurs groupes dont il n'est pas exagéré d'affirmer qu'ils furent à la base d'une nouvelle impulsion des arts en région montoise. Citons : vers 1954, *La Cour du Bailli*, orienté vers l'art monumental, avec Thérèse Sprumont et Monique Cornil, cette dernière collaborant aussi à *La Céramique de Dour* groupe fondé en 1951 par Roger Somville et Simone Tits (collaborateurs : Louis Van de Spiegele, MM. Bataille, Paul Timper). Premières manifestations d'un renouveau montois qui allait se développer au cours des années '70 avec des regroupements particulièrement combatifs tels que *MAKA*, *Art CRU* ou *Polyptyque* s'élargissant jusqu'à des échanges internationaux d'importance (Italie, Vienne, Canada). Quelques noms : Yvon Van Dyck, Charles Szymkowicz, Christian Leroy, Michel Jamsin, les frères Vienne, Perreti, Pelletti...

A L'ECOUTE DU MONDE

Dans cette volonté d'un art figuratif réaliste à l'écoute résolument du monde contemporain et ouvert sur de larges perspectives, le *Mouvement Réaliste* ne se présentait donc pas comme un courant isolé, régionaliste, mais comme une réponse belge à une vaste aspiration internationale. Aux USA, de l'*Ash Can School* à Ben Shahn et au renouveau muraliste; en France avec Edouard Pignon, Lorjou, Rebeyrolle, Mentor : en Italie avec Guttuso et ensuite la génération 70, la revue *Arte Contro et le critique Mario de Micheli*; en Allemagne la revue *munichoise Tendenzen*; en Autriche avec le peintre, sculpteur et graveur Hrdlicka; en Pologne avec le groupe cracovien *Wprost* — pour ne citer que quelques manifestations étrangères proches de nos propres aspirations.

Si, au cours des années 70, le *Mouvement Réaliste* se met en veilleuse en tant que groupe, son esprit n'en continuera pas moins d'animer ses membres au travers de leurs optique et créations personnelles.

Yvan Theys continue et précise une œuvre qui préfigure en quelque sorte les mouvements internationaux tels que le Néo-Expressionisme, la «Bad painting» ou la «Transavanguardia». Madlener, Vervisch, Muller précisent leurs recherches picturales et leur sentiment de la vie grouillante. Henrion en sculpture, Arié Mandelbaum en dessin et peinture poursuivent une œuvre d'une indéniable authenticité et comme le reflet d'une sensibilité nouvelle ouverte aux échos d'un monde en crise et en mutation. Ainsi l'histoire du courant réaliste en Belgique depuis quelque quarante ans se présente comme une longue réflexion sans cesse reprise et précisée, tour à tour collective, puis individuelle, puis à nouveau collective, avec chaque fois l'apport d'une nouvelle génération. Elle s'oppose donc à cette vision d'une histoire de l'art contemporaine — pareille à une marche zig-zagante d'ivrogne, allant d'un extrême à l'autre, d'une peinture sans image à une image sans peinture, puis — à grand renfort de sophismes suicidaires — ni images, ni peinture.

VITALITE RENOUVELEE

Au cours de la seconde moitié des années '70 une série de manifestations ont prouvé un regain d'intérêt pour le réalisme. Expositions *Art Cru* à Mons, *Nouvelle subjectivité* à Paris et Bruxelles. Expositions Orozco à Paris, Siqueiros à Florence, *Réalistes* à Beaubourg. Rétrospective Somville à Liège et Bruxelles (intervention du même à Beaubourg lors de l'exposition *Paris-Paris*: «La France a-t-elle peur de ses grands peintres?»). Goldmann et Verhofstadt avec Jacques Perrin, Maurits Ringoot, Charlotte D'Hayer, forment le Groupe MEGA. D'importantes créations murales sont réalisées pour des logements sociaux à Boitsfort par Dubrunfaut, Daniel Van Den Driessche, Anne Cape, Paul Timper, J. Goldmann. Somville décore avec ses élèves le dépôt communal de Watermael-Boitsfort. Il réalise aussi deux œuvres murales décisives: la tapisserie du «Triomphe de la paix», et «Notre Temps» au métro Hankar (collaborateurs: Marc Bolly, Roger Dewint, Paul Gobert, Peter Schuppisser, Paul Timper, Anne Van Loo). Cependant que Dubrunfaut poursuit seul ou en groupe (cf. Le Groupe de Cuesmes) une œuvre murale couvrant à l'heure actuelle plusieurs milliers de m². Goldmann avec plusieurs expositions: «Suzannes et Ménades», «Bruxelles éventration», «Gestuels», évoque la vulnérabilité des corps et des demeures (galeries «Le Creuset», «Le CEP», «Rencontre»). A noter encore Wilchar qui, avec constance, poursuit une longue œuvre xylo- et linographique dans la tradition de Masereel.

Devant la multiplicité de ces manifestations, il n'était donc pas hasardeux de croire en 1980 au ressurgissement d'un vaste courant, un moment souterrain, d'art réaliste et de franche picturalité. Le critique américain Harold Rosenberg, placé aux premières loges de l'évo-

lution des arts contemporains, avait déjà exprimé en 1973 ce souhait : « On peut espérer qu'un art continuera à être produit indépendamment du marché » (Art News, 4/73), en réaction contre cette évolution qui a fait « d'une tradition moderne de l'anti-académisme le pire des académismes ».

Après quelque douze années, l'esprit du manifeste de 1969 gardait toute son actualité. C'est pourquoi en 1982 Somville et Goldman décidèrent un nouveau regroupement du mouvement réaliste avec l'apport d'une nouvelle génération sortie des écoles vers 1980 et susceptible de donner un nouvel éclairage au réalisme de toujours.

Le *Mouvement Réaliste Aujourd'hui* compte jusqu'à présent trois expositions à la Galerie « Rencontre » à Bruxelles, avec les peintres Marc Bolly, Carlo Crivellaro, Xavier Crols, Jacques Defrang, Roger Dewint, Françoise Donis, Edmond Dubrunfaut, Paul Gobert, Jean Goldmann, Myriam Lesuisse, Jean-Pierre Lipit, Jorg Madlener, Stéphane Mandelbaum, Chantal Maskens, Simone Richir, Léopold Ryelandt, Peter Schupisser, Roger Somville, Paul Timper, Willy Wolsztein et le sculpteur Philippe de Somberg. A ces expositions ont également pris part comme invités les sculpteurs Jean-Nicolas Craps, Christian Leroy, Monique Cornil, ainsi que les peintres Colette Lacapitaine, Jacques Muller, Marianne Dock, Arié Mandelbaum, Eléna Candiote, Manuel Escobar. Péruvienne l'une, Chilien le second, ces deux derniers par la rutilance des matières et des couleurs, le drame sous-jacent de l'émigration, les traditions amérindiennes qu'ils véhiculent, révèlent une insolite et puissante présence qui nous questionne et élargit le champ d'investigation d'un art réaliste et vivant.

L'été 1984, le *Mouvement Réaliste Aujourd'hui* a réuni ses membres en un vaste ensemble ainsi qu'en un hommage à feu le sculpteur Jo Henrion, à l'ancienne abbaye de Brogne à St-Gérard près de Namur. En avril 1985, nouvelle manifestation au foyer culturel d'Ecaussines avec, outre les artistes du mouvement, une série de tout jeunes peintres auxquels l'occasion fut ainsi donnée d'un premier contact public : Nicole Bertho, Christophe Cachet, Philippe Cardoen...

En 1985, Edmond Dubrunfaut termine un ensemble décoratif pour la station « Louise » de métro de Bruxelles (tapisserie, céramique, 136 m²) ainsi qu'un ensemble de fresques dans le quartier populaire voisin des Marolles.

De plus, et dans la foulée des expériences muralistes de Boitsfort et du métro Hankar, et avec la volonté d'art mural, voire collectif, d'une véritable utilité publique, il faut souligner aussi la création du *Collectif d'Art Public* (C.A.P.) où se retrouvent certains des participants aux acti-

vités du Mouvement Réaliste. Par des regroupements successifs de ceux-ci en petites équipes de travail, et suivant les disponibilités ponctuelles des membres, plusieurs réalisations murales ont pu être menées à bien à Bruxelles; dans certaines écoles, centres culturels et maisons communales entre autres en 1986, à la Maison communale de Fayt-lez-Manage, une peinture murale de Paul Gobert et Nicole Bertholet, à la RTBF, plusieurs décors muraux dus à Peter Schupisser et quelques uns de ses élèves.

Enfin à signaler encore l'adaptation au mur d'une maquette du peintre Paul Delvaux et recreation totale de l'ancien plafond de l'Opéra National (Théâtre de la Monnaie)... dans le style primitif sans doute (servitudes imposées par le cahier des charges), mais ayant posé une série de problèmes techniques complètement négligés par l'enseignement des arts plastiques aujourd'hui.

en marge d'une exposition

le gobelin soviétique contemporain

edmond dubrunfaut

L'exposition Le gobelin soviétique contemporain s'est tenue à Tournai du 1^{er} au 31 mai. A cette occasion, Edmond Dubrunfaut, un des promoteurs de la Fondation de la tapisserie, a rédigé pour *Tamat*, le bulletin de la Fondation, un texte qu'il nous a permis de reproduire dans les C.M.

Il faut se rendre à l'évidence: rien n'est définitivement établi et si les arts plastiques paraissent par la peinture de chevalet présenter une certaine « stabilité », nous savons qu'il n'en est rien. Les changements dus aux recherches qui se sont opérées dès la fin du XIX^e siècle jusqu'à ce jour ont amené des interrogations diverses. Elles sont apparues dans l'esprit des créateurs, mais aussi dans la vie des hommes. Certaines ont débouché sur la rénovation des techniques à portée murale dont la tapisserie — qui subit elle aussi aujourd'hui la loi du changement.

UN PHENOMENE INTERNATIONAL

L'Union soviétique dans ses différents peuples et par ses artistes n'a pas échappé à ce phénomène international. Avec les élans qui caractérisent la vie culturelle de ce pays, les hauts et les bas de la création, où se succèdent les périodes de recherche, les moments d'incertitude, les phases de certitude « absolue ». Ses créateurs ont œuvré: ils l'ont fait dans tous les domaines, de la littérature à la recherche scientifique, en passant par le cinéma, la musique, le théâtre, la danse et les arts plastiques. Pourquoi l'Union soviétique échapperait-elle à ces rythmes qui régissent les sociétés et les arts et que reflètent les changements? Ceux-ci se mesurent avec tant de nuances dans tout ce que les hommes créent, puisque c'est là qu'ils apportent les traits spécifiques de leurs peuples par la personnalité de leurs créateurs.

La part croissante que prend la nouvelle tapisserie dans la vie des Soviétiques est mesurable. La conquête des lieux publics par ces nouveaux textiles est visible. Les musées qui les exposent sont nombreux et se répartissent sur l'ensemble des territoires de l'URSS à Moscou, le musée des Arts Décoratifs de la République de Russie accueille en permanence un inventaire des œuvres des artistes soviétiques dans le domaine des textiles et de la céramique. Voisinent ici les tissus imprimés de la période révolutionnaire, des robes réalisées avec des tissus créés par Stepanova, des vêtements de travail dessinés par Tatlin et un ensemble de gobelins dont certains se trouvent exposés à Tournai. Annuellement, la « Maison centrale des Artistes de l'URSS » à Moscou présente les nouvelles créations. Les tapisse-

ries sont exposées avec les peintures, les sculptures, les gravures, les céramiques dans une comparaison utile et bénéfique.

Si la tapisserie est devenue là un moyen d'expression à part entière, nous le devons entre autre aux artistes suivants : Abramova, Berzinia, Chmakova, Ganko, Guedrimene, Jakobi, Kalpokovaite, Kandareli, Orlova, Oumétou, Paouk, Paouls, Rintchinova, Rosenbergs, Sidars, Svirboule.

UN MOYEN D'EXPRESSION TOTALE

Dans le domaine de la tapisserie, il y a en Union soviétique une dynamique de la création qui est très présente. Elle est due pour beaucoup à la mise en chantier de commandes pour les lieux publics. Il semble qu'une des fonctions importantes de la tapisserie d'être intégrée à des architectures publiques et privées soit ici en partie retrouvée. Cela explique les dimensions des pièces : 8 à 10 m² et plus sont surfaces courantes.

Pas de doute, pour les créateurs soviétiques, la tapisserie est devenue un moyen d'expression totale.

La diversité des matières utilisées (laines filées main et machine, lin filé ou en étoupe, fibres d'agave, coton, fibres synthétiques, soie, fibre de métal, feutrage), les colorants naturels ou chimiques dont il est fait usage, les textures utilisées (moyenne, grosse, très épaisse ou rugueuse) rendent cette tapisserie porteuse de caractères particuliers (1).

La couleur est un trait dominant de ces tentures. Les harmonies colorées vont des tons sombres et profonds aux tons intenses et vibrants. Toute la gamme des gris, gris-jaune, gris-souris, gris-brun, gris-rosé, gris-bleu, gris-vert et gris-violet ainsi que les blancs éclairent les passages et les surfaces, par des dégradés ingénieux pleins d'inventions et de trouvailles textiles.

Ailleurs, ce sont des gammes soutenues ou plus sourdes. Là dominant des rouges, des verts jaunâtres, des bleus, des bruns, des jaunes-ocre avec des lueurs d'acier jetées çà et là par les bleus turquoise, les noirs violacés et bleutés et les gris-noirs. Deux artistes utilisent ces claviers colorés (2). Ils emploient toutes les ressources de la matière et utilisent avec maîtrise des dégradés hauts en couleurs, où les tons sombres et les teintes intenses s'interpénètrent en passages subtils, abondants de finesse. Il leur arrive d'utiliser un contraste d'écriture fait de nuances colorées et de truculence. Ils donnent vie à la surface du tissu par des équivalences originales, en alternant l'action de la couleur et de la matière. La texture vibre alors par le tissage de la trame dans la chaîne en transposant la vie qu'elle recrée.

Dans leurs mains la tapisserie devient un langage autonome où matières et harmonies de couleurs, rythmes graphiques, équilibre des surfaces, valeurs de tons et de teintes amènent un rayonnement spécifique. Ces artistes utilisent ces moyens avec beaucoup de passion, de jeunesse et de sensibilité.

D'autres s'ingénient à traduire la vie de la nature, la vie des hommes de leur pays en représentant les activités journalières (3).

Il arrive que la joie de vivre soit chantée dans des formes et des gammes plus traditionnelles (4).

D'autres thèmes encore sont abordés (5).

L'hiver, la neige, le givre, le froid des grandes étendues nordiques laissent planer une nostalgie sur certaines pièces. La conquête des nouveaux espaces terrestres ou cosmiques nourrit elle aussi quelques créations intégrées à des architectures communautaires et commémoratives.

AU DELA DES SCHEMAS

La diversité des thèmes traités est génératrice de nombreuses découvertes d'écriture. Si l'homme n'est pas présent dans toutes les tapisseries créées, il l'est par le dessin de la rythmique de ses gestes pour exprimer un défilé ou une action sportive. La représentation humaine se retrouve dans *Danse de la fête*. Afin de parler des travaux en usines ou aux champs, de magnifier l'histoire et la légende, la présence humaine est souvent requise (6).

Ces tapisseries s'inscrivent alors dans l'orientation où le thème historique et la légende servent de support.

Ailleurs, la tradition constructiviste de la période révolutionnaire est sous-jacente (7).

Ces riches racines héritées de la période bouillonnante de la révolution d'octobre sont souvent présentes dans la conduite créatrice de la nouvelle génération. Elles abreuvent en profondeur tout un courant de la tapisserie. Cela coule de source, comme prenant naissance d'une manière « inconsciente » par osmose, comme nourri et remontant directement du cœur et de l'esprit des peuples, de leurs créateurs et de leurs créations. Les racines populaires qui dans bon nombre de pièces sont décelables, ne prennent plus le chemin d'une copie des prototypes artisanaux et tentent de s'en libérer.

L'imitation servile de la nature, tout comme l'esprit géométrique constructiviste, font place à des œuvres plus élaborées où l'action réciproque des différents apports, sensibilités et personnalités des peuples et des créateurs est effective, au-delà des schémas définis et définitifs. Comme dans les créations de Bartok, Ravel, Prokofiev, l'inspiration et la poésie de types populaires et folkloriques apportent une respiration, qui vient des composantes humaines restées vivantes. L'élaboration de l'œuvre en est avivée, nourrie, sensibilisée. L'attachement pour l'essentiel de ces créations à la figuration nous amène au réalisme. Les notions de réalisme se diversifient, les regards furtifs sur « les passés » des peuples dans la spécificité du langage textile apparaissent comme une prospection utile. Ils transforment en profondeur le climat créateur et le langage plastique. D'autres œuvres naissent, chargées d'invention, de nouveauté, comme le souhaitent les peuples et les hommes dont les créateurs font partie, si cette démarche n'est pas déviée par des objectifs plus limités. Ceux-ci souvent sclérosent, en se réduisant à des recherches de prouesses techniques ou esthétiques. Cette déviation peut elle aussi venir quand la création est trop calquée sur le passé populaire et son aspect folklorique mal assimilé, mal compris, mal utilisé.

Soyons clair. Il arrive que la vie, qui a sens de point de départ, de support pour la création et pour mission de nourrir les moyens esthétiques d'expression, n'est pas maîtrisée. Mal comprise, mal incorporée, mal perçue, elle donne naissance à des œuvres grises, ternes ou artificielles...

Dans ce cas la transposition et les équivalents plastiques ne sont pas à la hauteur de leur mission, ils n'ont pu nourrir l'œuvre. L'objet créé n'a pas d'impact sur les hommes, il les laisse indifférents, il est de nature académique, post-traditionaliste ou post-moderniste, il est mort-né.

L'EXPOSITION DE TOURNAI

La « Nouvelle Tapisserie soviétique » a un passé. La quarantaine de pièces présentées dans l'exposition organisée à Tournai par la Fondation de la Tapisserie, des Arts du Tissu et des Arts muraux de la Communauté française de Belgique grâce au concours du Commissariat général aux Relations internationales de notre Communauté, dans le cadre des échanges culturels avec l'URSS, fait partie de l'importante production de gobelins soviétiques contemporains.

Elles ont été créées entre 1968 et 1986. Les pièces exposées représentent une contribution essentielle de la production des créateurs soviétiques.

Elles nous étaient venues des RSS de Russie, de Lettonie, d'Ukraine, d'Estonie, de Géorgie, de Lituanie et de Moldavie. D'autres œuvres, d'autres créateurs auraient pu être

présents à Tournai. Nous voudrions spécialement rendre hommage à deux artistes vétérans, tous deux nés en 1910 et exposés à Tournai. Il s'agit de Liési Erm qui a élaboré ce curieux tissu *Givre*, 1975, laine, lin, fibres d'agave, 230 x 160. Et de Elgui Reemets, qui a réalisé *La leçon de musique*, 1982, laine, lin 220 x 260.

Avec les œuvres des autres créateurs, ces tapisseries offrent aux hommes une contribution lucide de joie, de jeunesse, d'enthousiasme, d'espoir et de bonheur tranquille. Elles apportent leurs chaleureuses et rayonnantes matières, leurs chatoyantes et profondes couleurs, la nostalgie des espaces terrestres et cosmiques, et les diverses sensibilités personnelles qui les chargent.

(1) Voyez l'emploi de ces produits : dans la série *Les saisons* de Jonozas Baltchinokis : *L'automne*, (1977); *Le printemps*, 1982; des laines, du lin, des fibres d'agave sont utilisés pour cette suite. Georges Barkans utilise les mêmes matières pour tisser *L'artiste et ses modèles*, 1982. D'autre part, Mina Levitan-Babianskene introduit des fibres d'agave et du coton pour réaliser *La paix*, 1982. Boris Migal tisse *Magistral* en 1978 avec des laines, du coton et des fibres synthétiques.

(2) Danuta Kvetkiavitchiute avec le gobelin *A la vitesse de la pensée*, 1978, laine et lin. Nina Sokolova dans la tapisserie *Le temps*, 1986, laine et lin.

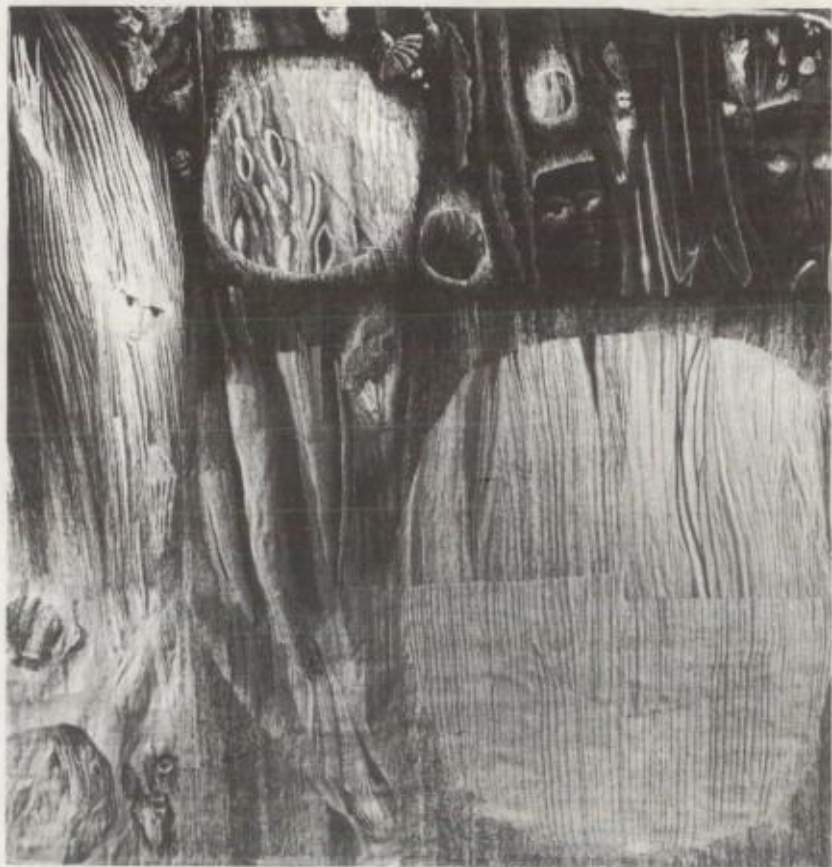
(3) Alors naissent les œuvres de Irisa Blumate *Le champ de bruyère*, 1983, laine et coton. De Machkevitch Oleg, *Fleurs tardives*, 1980-81, laine et lin. De Lilita Postaja, *Femme et oiseaux*, 1978, laine et lin. Silvy Vryntchanov chante *La terre*, 1984, laine et lin. Natalia Joutis exécute *Le chantier de construction*, 1986, laine, lin. Alexandra Kripakiévitch traduit avec humour *Les cavaliers*, 1980, laine et lin.

(4) Rudolphe Kheimrats créé ainsi deux tapisseries *Danse de la fête*, 1975, laine et lin. Guenoaite Rasmene tresse *La fête*, 1977 et Maria Saka-Retchilo chante *La fête des champs*, 1977, laine et lin.

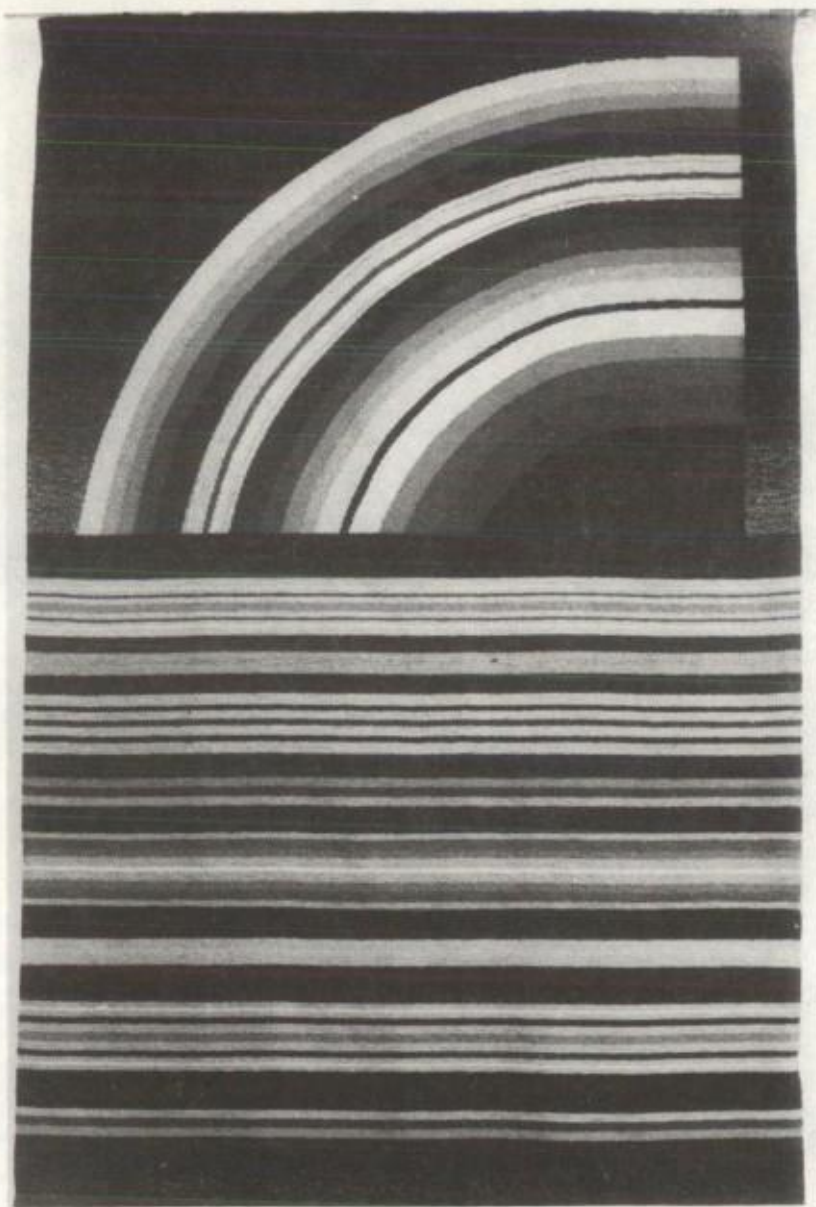
(5) Ainsi, Natalia Beguidjanova dessine *Théâtre des masques*, 1980, laine et lin. Viatcheslav Beguidjanov tisse *Nature morte*, 1985, laine et lin.

(6) Cf. les tapisseries de Mall Tomberg, *Courses cyclistes*, 1980, laine et lin. De Tomaz Noutsoubidzé, *Les cavaliers de la Révolution*, 1977, laine et lin. De Valentina Platonova, *La Russie de Moscou*, 1968, laine, lin, alunite, et l'œuvre collective de M. Ganko, N. Eréméieva et I. Rakhimova, *Je t'aime œuvre de Pierre*, 1980, laine, lin.

(7) Eguils Rosenbergs, *Couches profondes de la terre*, 1981, laine et lin. Zinaïda Kalpokoaité Voguelenié, *La ville blanche*, 1982, laine et lin.



Kvetkiavitchiute Danuta, 1939 Vilnius. A la vitesse de la pensée 1978, laine, lin, gobelin (284 x 268).



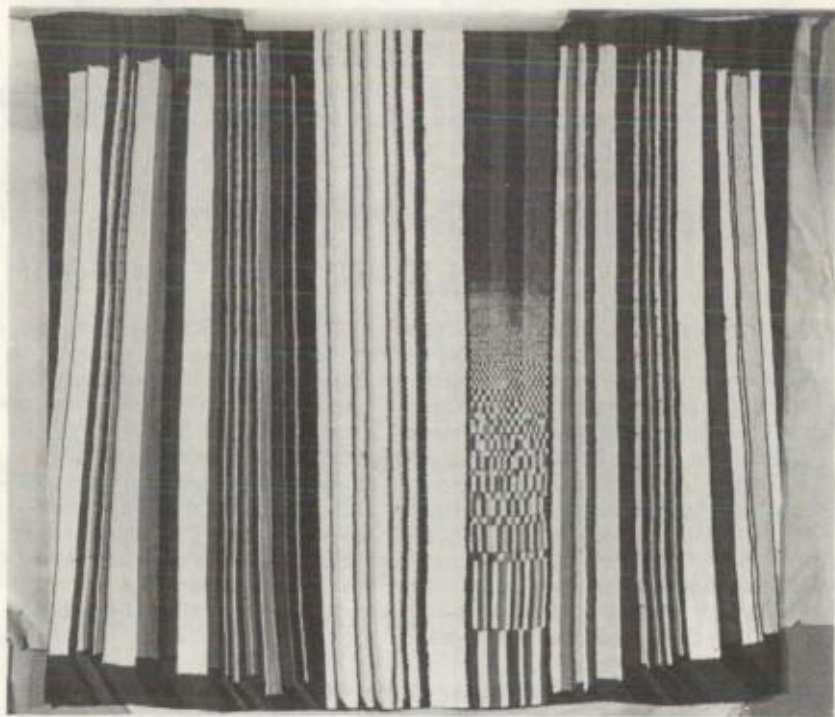
E. Rosenbergs, « Couches profondes de la terre » gobelin.



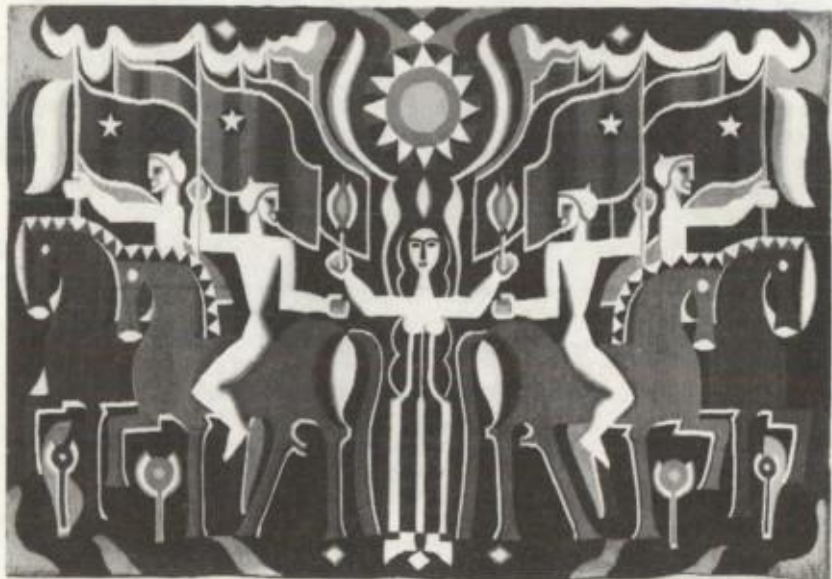
R. Kheïmrats «La soirée du samedi» 1980, laine, lin, gobelin (260 x 320).



Théâtre des masques, 1980, laine, lin, gobelin (230 x 300).



Kalpokovaïte Voguelenie, La ville blanche 1982, laine, lin, tissage manuel (300 x 350).



Noutsoubidzé Tamazi, 1940 Tbilissi. Les cavaliers de la révolution 1977, laine, lin, gobein (200 x 295).

en diagonale

l'« affaire Buyle » ou la pénalisation du journalisme critique

Ce qu'on appelle communément en Flandre l'« affaire Buyle » est née avec la mise sur pied de la coalition sociale-chrétienne/libérale. Lors de la formation du premier gouvernement Martens-Gol en 1981, Daniel Buyle, journaliste à la BRT, chargé des informations radio de politique intérieure (rubrique « La rue de la Loi »), eut le triste courage de poser au formateur Wilfried Martens une série de questions sérieuses. Notamment à propos du déploiement de missiles en Belgique. Elles furent aussitôt jugées trop critiques par la direction de la BRT, sans doute sur les conseils d'états-majors de partis. Résultat : le journaliste se vit infliger une première sanction disciplinaire — un blâme. En même temps on lui reprochait un article, pas piqué des vers, paru dans « Humo », sur les « lobbies politiques du Parlement ». Officiellement cependant, la sanction infligée à Buyle était motivée par le fait que sa « crédibilité comme journaliste objectif et non partisan » aurait été mise à mal.

On aperçoit ainsi le cadre fondamental, sinon l'ensemble des faits, de toute l'affaire Buyle, à savoir qu'il est très malaisé d'exercer un journalisme critique et indépendant en Flandre — et moins encore au sein d'une radio complètement politisée.

Mais on n'en restera pas à ce blâme. Au cours des six dernières années, Buyle se vit infliger toute une série de rappels à l'ordre, de tracasseries et de sanctions, presque toujours mitonnés par la majorité (CVP/PVV) du conseil d'administration. Il fut affecté à d'autres services, éloigné de « La rue de la Loi », calomnié, réduit au silence, tout cela par la volonté des mêmes personnes. Un recours de Buyle au Conseil d'Etat fut reconnu fondé en première instance, mais rejeté ensuite, après des interventions politiques. Car il leur fallait la peau du journaliste.

Ce fut un long procès, auquel des « collègues » de la presse écrite (« De Standaard » et « Het Laatste Nieuws ») ont pris une part peu ragoûtante. Leurs propos contre le style critique de Buyle ont aidé la direction de la BRT à poursuivre sa chasse aux sorcières. Quand Daniel Buyle se permit dans un livre intitulé « *Les laquais de la rue de la Loi* » de clouer au pilori la « camaraderie » et les complicités entre des politiciens et des journalistes, la mesure était pleine. L'attaque de Buyle explique sans doute *en partie* pourquoi l'Association générale des journalistes professionnels de Belgique n'a émis que des protestations peu énergiques contre les tracasseries dont il a été si longtemps victime.

On pensait que l'affaire allait prendre un autre cours avec l'arrivée à la tête de la BRT d'un nouvel administrateur-général, le CVP Cas Goossens. On dut vite déchanter : le nouveau patron voulait surtout imposer définitivement le

silence au gèneur. Le 20 mai 1987, Daniel Buyle est suspendu et sa présence interdite à la BRT, en attendant le verdict du conseil d'administration. Celui-ci sera motivé par les entraves censément apportées au bon fonctionnement du service de l'information. Plus concrètement, il a été relevé que sous sa responsabilité, le temps d'antenne dévolu au Journal parlé a été plusieurs fois dépassé. Ces « débordements » ne sont pas rares, mais jamais les supérieurs hiérarchiques de Buyle — secrétaire de rédaction et rédacteur en chef — n'ont pour autant été sanctionnés.

Le dossier contre Daniel Buyle a été systématiquement constitué au fil des ans, et en fin de compte, la suspension a été convertie en licenciement. Le Conseil d'administration en prit la responsabilité après avoir foulé aux pieds un certain nombre de règles de la maison. Il a par exemple commencé par refuser de consulter la Commission de l'objectivité, alors que quatre administrateurs (SP et VU) réclamaient cette consultation. De fait, le Conseil d'administration a multiplié des roueries et des astuces qui témoignent surtout de son mépris de la démocratie.

Les protestations contre ce comportement sont venues de milieux politiques et sociaux très divers de Flandre. Syndicats, partis, fédération des journalistes de la radio-télévision, groupes pluralistes ont demandé que le licenciement soit retiré. En vain. Daniel Buyle reste privé de son emploi. Seuls recours possibles pour lui : les tribunaux en raison des fautes de procédure — et le Conseil d'Etat sur le fond. Mais on connaît le rythme de travail de ces institutions.

Si l'affaire Buyle est scandaleuse, ce n'est cependant ni un cas isolé, ni le point final de l'offensive droitière qui fait rage dans le monde des media en Flandre. Ce qui est visé, c'est l'élimination de toute approche critique d'une société qui s'affirme de plus en plus autoritaire. S'inscrit aussi dans ce dessein, l'exclusion de la « Rode vaan » de la revue de presse — exclusion effective depuis quelques années. Il est significatif que ce dessein dont le moteur est le CVP, ne puisse se réaliser en Flandre qu'avec l'aide du parti qui se prétend héraut de la liberté, le PVV.

La mise à pied de Buyle est d'autant moins un fait divers que déjà d'autres signes graves sont apparus. C'est ainsi qu'une émission de l'*Humanistisch Verbond* a été interdite d'antenne à la BRT, sous prétexte que Guy Polspoel, un autre journaliste de la maison, s'y permettait une déclaration en sa qualité de président de la Fédération des journalistes de la radio-tv. Autant d'attaques contre la liberté d'opinion, contre la démocratie, qui appellent une réplique de toute l'opinion publique.

piet lampaert — *rédacteur en chef de la rode vaan*

Ajoutons à l'analyse de P. Lampaert que pour protester contre le licenciement de Daniel Buyle, un mouvement de grève a perturbé à plusieurs reprises les programmes de la BRT. Dans cette action, la CSC et le syndicat libéral s'étaient solidarisés de la CGSP.

A la RTBF, le front commun syndical a marqué son opposition au licenciement du journaliste flamand par une minute de silence, à l'heure des journaux parlés et télévisés, le 18 septembre.

Par ailleurs, le bureau de l'AGJPB, qui a renouvelé sa protestation contre la gravité de la sanction infligée à D. Buyle, a souligné qu'en tout état de cause cette sanction n'apportait aucune solution aux problèmes structurels de la BRT. L'association met en cause la composition du conseil d'administration et du conseil de discipline. Elle souhaite (notamment) une hiérarchie autonome des services d'information, nommée pour ses compétences professionnelles et pour les journalistes un statut qui leur offre le maximum de garanties de professionnalisme et d'indépendance envers les pressions extérieures.

la sabena contre le droit de grève

Depuis quelque temps le patronat tente de saisir les tribunaux des conflits collectifs du travail. Il le fait en règle générale en prenant appui sur les voies de fait, les atteintes à la propriété, la nécessaire protection des biens qui se trouveraient en péril. A l'occasion par exemple d'occupation d'usines ou d'atteintes qui seraient portées à des droits individuels.

La direction de la Sabena a cru pouvoir aller plus loin. Elle a tenté d'obtenir d'un juge civil une intervention directe dans un conflit collectif de travail qui portait sur des revendications matérielles. La manœuvre ne manquait pas d'habileté car le personnel en cause dans son écrasante majorité n'était pas affilié aux organisations syndicales dites traditionnelles. Mais les conséquences pouvaient les atteindre directement et en fait elles sont bien concernées. Certes à l'occasion de ce conflit la délicate question de la représentativité ou non de la Confédération nationale des cadres se posait mais l'essentiel n'est pas là.

L'EXERCICE D'UNE LIBERTE

Le droit belge ne définit pas la grève. Il ne la réglemente pas davantage. On ne peut donc dire dans l'état actuel de la législation qu'il s'agit d'un droit inscrit dans un texte, encore que la Belgique ait souscrit des instruments internationaux qui la reconnaissent. La grève s'analyse plutôt comme l'exercice d'une liberté qui n'est soumise à aucune condition de reconnaissance. Comment dès lors pouvoir l'interdire? C'est cependant ce que la direction de la Sabena a tenté de faire en saisissant le pouvoir judiciaire ordinaire.

Voici un bref rappel des faits. Le 5 août 1987, l'Association belge des pilotes et techniciens navigants de ligne (ABPNL) annonce à la Sabena une grève d'avertissement de 24 heures, pour le lendemain 6 août. Un arrêt de travail de 48 heures est de surcroît envisagé pour les 14 et 15 août.

La direction de la Sabena réagit aussitôt en introduisant auprès du tribunal de 1^{er} instance de Bruxelles, une requête en référé d'hôtel, requête unilatérale motivée par «l'extrême urgence». (*)

A 23h42, ce même 5 août, le juge Amorès rend son ordonnance. Elle «interdit aux personnes énumérées dans la requête (les 441 pilotes) de participer à la grève annoncée pour le 6 août», et les condamne à payer une amende de 200.000 F en cas de non-respect de l'ordonnance.

Le 20 août, une deuxième action est introduite par la Sabena, cette fois contre l'ABPNL, dont la représentativité est mise en cause. Dans l'intervalle, deux porte-parole de l'ABPNL — ceux-là mêmes que les récentes élections sociales ont propulsés au Conseil d'entreprise, en tant que délégués des Cadres — intentent contre la direction une action dite de tierce opposition.

Le 31 août, un autre magistrat du tribunal de 1^{er} instance de Bruxelles, M. Verlynde, annule la prolongation de l'interdiction prise le 5 août : il rapporte donc l'ordonnance du juge Amorès. La Sabena n'est cependant pas mécontente car si M. Verlynde déclare « de manière générale » l'incompétence des cours et tribunaux à connaître des conflits collectifs, il confirme que les tribunaux statuant en référé peuvent intervenir « ponctuellement » et « provisoirement » dans un conflit collectif.

Enfin, le 4 septembre, siégeant encore en référé, le même juge Verlynde rejette la demande de la Sabena, le tribunal étant incompétent. La société devra payer 2.750 millions de frais.

QUEL TRIBUNAL EST COMPETENT ?

La requête de la Sabena avait donc bien pour objet d'interdire une grève limitée dans le temps, un simple arrêt de travail organisé par une union professionnelle mais non par un syndicat habilité à négocier des conventions collectives. De fait une convention collective était intervenue. Celle-ci a-t-elle force obligatoire pour tous, même pour les non affiliés à l'organisation syndicale ? Ne respectant pas les préalables de conciliation elle était qualifiée de « sauvage ». On peut s'interroger sur la portée des accords entre partenaires sociaux. Ceux-ci lient bien évidemment les signataires mais pas nécessairement les affiliés et encore moins les non affiliés qui sont des tiers par rapport à la convention. Toutefois lorsqu'un arrêté royal vient la sanctionner, la convention s'applique à tous.

La question fondamentale qui s'est ainsi posée est celle de la compétence des tribunaux dans les conflits collectifs du travail. Ceux-ci relèvent-ils du pouvoir judiciaire ? Répondre affirmativement aboutit à remettre en cause toute la construction de la concertation sociale mise sur pied depuis l'après-guerre dans les relations du travail. Les interlocuteurs sociaux ont accepté des règles qui entraînent des droits et des devoirs. S'y soustraire dans certains cas, c'est remettre en cause les règles du jeu, à la carte...

Bien entendu cette thèse n'exclut pas le recours aux tribunaux dans les conflits individuels nés des effets des contrats collectifs. Mais alors ce sont les tribunaux du travail qui sont compétents et non la juridiction ordinaire.

Le patronat s'efforce en effet de porter les conflits du travail devant celle-ci en invoquant la plénitude de juridiction des tribunaux ordinaires. Les travailleurs se voient ainsi soustraits à leur juge naturel. Les magistrats ne vivent pas hors du temps. Ils ont une préparation professionnelle, des modes de raisonnement différents selon les juridictions où ils siègent. Ils ne statuent pas en vase clos. Ils sont, et c'est heureux, à l'écoute de la vie mais aussi, par leur formation et leur milieu, qu'ils le veuillent ou non, sensibles à l'idéologie ambiante, aux rapports de force qui se dégagent de la société. Ils ne peuvent y rester étran-

gers même s'ils s'efforcent de s'en abstraire dans le souci de sauvegarder l'indépendance du jugement. Ils ne paraissent pas les mieux placés pour arbitrer les conflits collectifs du travail. D'autant qu'ils ne peuvent statuer par voie de disposition générale et que par essence ils se prononcent sur des conflits individuels.

En choisissant la voie judiciaire, malgré l'issue défavorable de sa procédure, la direction de la Sabena a permis, pour la première fois dans notre pays qu'une grève soit interdite par justice, préventivement.

Cette initiative participe de l'offensive anti-sociale du patronat qui ne se développe pas seulement dans notre pays. Une offensive qui tente d'affaiblir les pouvoirs et les droits des organisations syndicales comme des libertés des travailleurs. Tout l'édifice des relations du travail risque d'être remis en cause.

j.m.

(*) Il s'agit d'une procédure particulière qui permet à une partie, sur requête unilatérale de demander au juge de prendre une mesure urgente et provisoire sans statuer sur le fond du litige. Vu l'extrême urgence de la mesure sollicitée la requête peut être présentée au domicile (à « l'hôtel ») du magistrat. Il faut évidemment justifier cette extrême urgence et montrer le caractère provisoire de la mesure qui est prise sans débat contradictoire. L'autre partie n'est pas entendue alors que lors de l'examen du fond de l'affaire le débat doit nécessairement revêtir un caractère contradictoire. Cette procédure est utilisée en droit commercial le plus souvent, pour obtenir par exemple un séquestre, une saisie conservatoire, la désignation d'un expert etc... Elle est tout à fait exceptionnelle en droit social. Comment d'ailleurs statuer au provisoire sans aborder le fond, une fois la grève interdite, les effets sont immédiats sur le fond du litige. En interdisant la grève, le juge limite la liberté d'action des parties, prive l'une d'entre elles de l'exercice d'une liberté.

catholiques des usa et justice économique

Le deuxième fracassant périple aux Etats-Unis de Jean-Paul II a rappelé (ou révélé) la puissance de l'Eglise catholique nord-américaine. Avec ses 58 millions de fidèles, l'Eglise catholique constitue le premier « bloc » religieux du pays, un pays où la religion occupe une place considérable.

Il y a un siècle, les immigrants catholiques fuyaient non pas la persécution religieuse comme ce fut le cas pour les protestants, mais la faim et la misère. Ils venaient d'abord d'Irlande et l'Allemagne, ensuite de Pologne et d'Italie. Depuis vingt ans, la proportion des « hispanos » n'a cessé de croître : aujourd'hui, un catholique sur quatre est d'origine centre- ou latinoaméricaine. Débuts difficiles donc, car les nouveaux immigrants étaient minorisés et pauvres. Il semble bien que s'ils ont pu relever ce double défi tout en conservant leur identité, les catholiques américains le doivent surtout au réseau très dense d'écoles qu'ils ont bâti, ainsi qu'à la pratique, maintenant séculaire, d'une certaine collégialité. Disséminés dans un pays à dominante protestante, les évêques ont pris l'habitude de se concerter. A l'heure actuelle, cette collégialité n'est plus à même de résoudre ni même de masquer les contradictions et tensions internes. La caractéristique principale du catholicisme yankee contemporain est sa diversité.

Les CM ont évoqué naguère (1) l'impact de la Lettre pastorale des évêques américains sur le péril nucléaire. Un autre document — datant de novembre 1986 — témoigne de la vitalité de cette Eglise. Il s'agit de la Lettre pastorale intitulée : « *La justice économique pour tous : l'enseignement social catholique et l'économie américaine* ». Elle a été précédée d'une longue préparation, jalonnée de consultations (aussi bien techniques qu'à la base) et a connu trois moutures différentes. La dernière a été adoptée par 225 voix contre neuf. Elle continue de susciter de vives controverses aux Etats-Unis et ailleurs.

En Belgique, la revue « *L'entreprise et l'homme* » éditée par l'Association chrétienne des dirigeants et cadres d'entreprise (ADIC) y a consacré plusieurs études, signalant de surcroît les réflexions que le document des évêques américains a provoquées dans deux de ses groupes. On conçoit sans peine que la Lettre pastorale laisse perplexes, pantois ou très réservés les citoyens américains ou belges baignant dans le tonus néo-libéral.

Voici, empruntés au « Message » qui précède la Lettre, quelques citations qui indiquent la tonalité du document. « L'activité économique soulève d'importantes questions sociales et morales qui concernent chacun de nous et la société en général. Tout comme la vie familiale, l'activité économique constitue l'un des principaux domaines où nous vivons notre foi, aimons notre prochain, affrontons la tentation, remplissons le dessein créateur de Dieu et accomplissons notre sainteté ».

« Communauté de croyants, nous savons que notre foi est mise à l'épreuve par la qualité de la justice qui règne entre nous et que la meilleure façon d'estimer la vie de notre communauté tient à la manière dont nous traitons les pauvres et les gens vulnérables ».

« Toute décision et institution économiques doivent être jugées selon le critère suivant : contribuent-elle à rehausser ou à rabaisser la dignité de la personne humaine ? (...) L'économie doit servir l'homme et non le contraire ».

« ... quand un individu n'a pas la moindre chance de subvenir à ses besoins et se retrouve le ventre vide et sans abri, il vit le rejet de ses droits les plus fondamentaux. Or, c'est à la société à les garantir. C'est dans cette voie que nous pourrions vérifier désormais si les conditions minima de justice économique sont assurées à tous nos frères et sœurs ».

« Nous demandons un nouveau consensus et engagement pour arriver à une situation de plein emploi. Nous affirmons que le fait qu'un Américain sur sept soit pauvre est un scandale social et moral ».

« ... nous pensons que le temps est venu de vivre une "nouvelle expérience américaine", qui nous permettrait de rendre concrets les droits économiques, d'élargir le partage de la puissance économique et de prendre des décisions économiques plus compatibles avec le bien-être général ».

Pour le surplus, la Lettre pastorale aborde le problème des relations des USA avec le tiers-monde. L'approche a dû être plus critique dans une première version du document : des « corrections » ont été apportées sous la pression du

Vatican, à la demande de l'administration Reagan. (2) On peut lire cependant dans le texte définitif : « L'attitude américaine vis-à-vis des pays en voie de développement doit être modifiée d'urgence; un pays aussi grand, riche et puissant que les USA a une obligation morale d'être le leader dans les efforts pour réduire la pauvreté dans le tiers-monde. La contribution des USA aux agences multilatérales n'a fait que se réduire au profit de l'aide bilatérale qui est de plus orientée vers la défense et la sécurité ».

Ce discours épiscopal dérange bien entendu des Américains, et pas seulement dans l'entourage du président Reagan. Personne n'a la naïveté de croire qu'il peut infléchir la stratégie des groupes financiers et industriels qui détiennent le pouvoir de décision économique. On n'imagine pas davantage que le pape encouragera la contestation.

Pour Henri Tincq, du « Monde », le Vatican veille aux Etats-Unis comme ailleurs à la promotion d'évêques pas trop turbulents. En tout état de cause, le débat ouvert sur la justice économique et sur les relations Nord-Sud ne peut que renforcer la pression exercée par les catholiques qui vivent « le scandale social et moral » de la misère au cœur du pays le plus riche du monde.

r.l.

(1) Voir CM n° 113, d'avril 1983.

(2) Jean Jadot, prêtre belge qui fut nonce apostolique aux Etats-Unis, a participé à certains échanges d'idées au sein de l'ADIC. Il a notamment évoqué la peur des évêques américains d'être manipulés par les politiciens. (La diffusion des moutures successives de leur Lettre s'est effectuées via les paroisses). Interrogé sur l'influence qu'ont pu exercer sur le projet de Lettre pastorale les pressions de l'administration Reagan via le Vatican, il répond : « Ces pressions ont bien été exercées. Mais les évêques ont seulement nuancé leur "draft" à la suite, sans en modifier le fonds. L'intervention de Rome n'a porté que sur des demandes de précisions et la nécessité d'introduire des nuances. Les raisons de cette intervention romaine ? Simplement les nécessités de la politique étrangère ! » *L'Entreprise et l'Homme* - 1/1987 - pages 18 et 19.

démocratie et information

Une soixantaine de personnalités ont fondé, fin 1984 à Bruxelles, le groupe Convergences libertés démocratiques dans le but de «veiller activement au respect et à la promotion des valeurs fondamentales de la démocratie». Les membres de ce groupe proviennent de tous les horizons politiques, sociaux, philosophiques, religieux. Appartenant à la communauté francophone, ils souhaitent voir naître une initiative similaire dans la partie néerlandophone du pays.

Le 15 septembre dernier, Convergence libertés démocratiques présentait à la presse un document intitulé: «L'information et la démocratie — le rôle des médias — Enjeux et questions».

Le sujet abordé, les questions posées nous paraissent essentiels. Et prometteuse, une initiative largement pluraliste. Nous aussi nous ressentons de l'angoisse face à l'indifférence politique, à l'évolution de plus en plus mercantilisée des médias, à la tendance de tant de citoyens à ne pas assumer leur responsabilité de citoyens.

Aussi avons-nous jugé utile de répercuter dans les CM, que ces problèmes préoccupent, le texte de Convergence libertés démocratiques.

L'information est un des éléments essentiels d'une société démocratique.

Voilà pourquoi, membres de la « Convergence Libertés Démocratiques », qui couvrons largement l'éventail des opinions politiques, sociales, philosophiques, religieuses de la population, nous avons récemment consacré plusieurs réunions à l'examen de la situation présente de l'information dans notre pays. Nous souhaitons, à ce sujet, faire partager nos préoccupations par tous ceux qui veulent bien y réfléchir dans le souci de promouvoir les valeurs fondamentales de la démocratie.

1. Fondamentalement, l'absence d'intérêt à l'égard de l'information que l'on constate chez un grand nombre de citoyens paraît devoir être située par rapport à un phénomène beaucoup plus large, celui d'une *indifférence politique* qui va croissant dans les sociétés occidentales.

La Fondation Roi Baudouin est particulièrement qualifiée, nous semble-t-il, pour susciter études et initiatives à propos de « l'indifférence politique et des remèdes qui pourraient lui être apportés dans un système démocratique ».

En ce qui concerne l'information elle-même, dans son lien avec l'indifférence politique, nous attirons particulièrement l'attention sur les questions suivantes:

1.1. Le déplacement des vecteurs de la communication de l'imprimé à l'audio-visuel est-il la cause principale ou l'une des causes du phénomène?

1.2. Il y a lieu d'éveiller chez les citoyens le désir d'une information critique. Ne faudrait-il pas, en particulier, susciter dans les écoles normales, ainsi que dans l'enseignement primaire et secondaire, une éducation du téléspectateur-lecteur à l'usage de la presse imprimée et des médias audiovisuels? Eveiller ou réveiller l'attrait pour l'information critique, assurer la complémentarité des médias, vouloir le pluralisme de l'information (écoute des autres points de vue), renouveler l'expérience du «journal à l'école» et expériences analogues.

1.3. Le langage de l'information politique n'est pas aisément accessible au grand public. Les centres universitaires des sciences de communication devraient procéder à une *étude de niveau scientifique* de cette sorte de «langue de bois» dont se sert la communication politique imprimée, parlée ou filmée. Nous pensons qu'il faut tendre à une communication réelle, évitant les pièges du «show», du simplisme. Des *initiatives* favorisant le recours constant à un langage correct et accessible nous paraissent nécessaires.

1.4. Dans le souci de la correction de l'information, des phénomènes inquiétants se développent, qui sont *la rumeur et la désinformation* que cette dernière alimente. Ces phénomènes méritent une étude de niveau scientifique.

2. De façon plus spécifique, il est indispensable de veiller à *la viabilité, l'indépendance et le pluralisme des médias de l'information*.

2.1. *Pour l'immédiat*, nous estimons qu'il ne faut pas diminuer les *subsidés directs à la presse* et ceci jusqu'à un examen plus approfondi de la question.

2.2. *Pour un proche avenir*, en ayant en vue la viabilité, l'indépendance et le pluralisme des médias de l'information, nous nous posons les questions suivantes:

2.2.1. Ne doit-on pas étudier, à la lumière du phénomène de l'indifférence politique, la *complémentarité* et l'équilibre qui n'est pas acquis entre la *presse quotidienne imprimée*, les émissions de *radio* et de *télévision* et le *reste de la presse* (périodiques, organes de mouvements sociaux ou autres, livres, cinéma, etc.)?

2.2.2. Peut-être faudrait-il réexaminer de façon approfondie le rôle du pouvoir politique — les principes à suivre et les critères à respecter — en matière de *subsidation directe* ou *indirecte* des quotidiens. Peut-être ne serait-il pas inutile d'étendre cette réflexion et la recherche de définition qu'elle comporte aux divers phénomènes de presse périodique, hebdomadaires de grande information, périodiques de mouvements associatifs, etc.

2.2.3. Méritent aussi examen deux autres phénomènes qui se développent de façon précipitée et désordonnée: d'une part les *regroupements* financiers ou politico-financiers; d'autre part, les *accords* entre les *émetteurs* de radio et de télévision et la *presse imprimée*, qui s'inscrivent dans une évolution logique, mais dont les incidences sur le pluralisme de l'information politique n'ont pas à ce jour été étudiés.

2.2.4. Ne faut-il pas également se préoccuper :

- a) de la législation apparemment périmée sur le *droit de réponse* ?
- b) de la structure des sources d'information constituée par l'agence Belga (en évidente crise) et de celle du système *Bistel* ?
- c) des conditions de recrutement et de formation des journalistes ?

Nous n'avons pas actuellement de réponse à ces questions. Il n'appartient d'ailleurs pas aux membres de la « Convergence Libertés Démocratiques » de les résoudre. Mais nous pensons que ces questions sont essentielles : elles doivent être correctement étudiées et recevoir des réponses se traduisant en mesures réellement soucieuses de la démocratie.

C'est ce que nous voulons dire non seulement aux responsables politiques, mais également à tous les citoyens. Car, épris du souci de la démocratie, nous avons à en relever les défis, sans nous laisser dépasser par eux.

Adresse de contact : avenue d'Auderghem, 12 — 1040 Bruxelles

L'épargne sur mesure

Pour la CGER, chaque épargnant est un cas particulier. Qui doit pouvoir se construire une épargne intéressante quand il le veut, comme il le veut, avec un maximum de souplesse et de garanties.

Voilà pourquoi nous avons créé les Bons d'Épargne. Un placement sûr et discret. Les Bons d'Épargne sont des titres au porteur, que vous utilisez comme vous le voulez. Vous les conservez chez vous ou nous les gardons pour vous dans nos coffres. De plus, ils offrent un haut rapport.

Et pas besoin d'être milliardaire pour se construire une épargne, vous pouvez acheter des Bons d'Épargne à partir de 5000 F. Ce placement vous intéresse ? Il y a une agence CGER près de chez vous. Allez-y.

Vous en trouverez l'adresse dans les « Pages d'Or » de l'annuaire des téléphones.



BONS D'ÉPARGNE CGER : POUR TOUTE SÉCURITÉ

CGER
nous sommes à vos côtés

livres

des racines pour vivre

par thierry verhelst

Thierry Verhelst n'est pas un inconnu pour tous ceux que les problèmes du Tiers-monde et du développement préoccupent. Il bénéficie d'un très large crédit de sympathie dû tant à sa générosité, son courage, ses engagements sur le terrain, qu'à ses compétences et son sérieux.

Thierry Verhelst a parcouru les trois continents du Tiers-monde. Il y a enseigné et travaillé et a assumé des responsabilités importantes dans des organisations de coopération, e.a. l'ONG *Broederlijk delen* de Bruxelles.

Bien que sa formation initiale soit juridique, il utilise le plus souvent des analyses anthropologiques ou économiques.

Son ouvrage est bien documenté et illustré de cas concrets. Il s'appuie sur un éventail de lectures théoriques assez ouvert et se réclame des meilleurs auteurs.

Nous espérons rester fidèle à la pensée de l'auteur en présentant le développement de sa thèse de la manière suivante :

— L'explication du sous-développement ne relève pas d'une théorie du rattrapage qui « présente le modèle occidental comme passage obligé et objectif universel » (p. 196).

— La théorie de la dépendance est plus pertinente car elle dénonce l'impérialisme, mais cependant limitée parce qu'« elle baigne aussi dans une conception finalement monoculturelle du développement » (p. 196).

— Le développement que propose l'Occident que ce soit dans sa version capitaliste ou socialiste menace le Tiers-monde de déracinement culturel. Les projets du « Nord » ne sont pas adaptés aux culturels du Sud, parce qu'ils sont d'inspiration « individualiste et productiviste » et négligent le conditionnement culturel.

— Il faut donc inventer « des solidarités interculturelles nouvelles » fondées sur le respect des « cultures autochtones » seules susceptibles de « donner vie à des sociétés différentes du modèle standardisé et dévitalisé ».

— Les organisations non-gouvernementales (ONG) peuvent jouer un rôle de pionnier dans cette direction. Les ONG par « leur proximité des gens », par leur ouverture « à la dimension culturelle de la solidarité », par leur intégration

aux communautés locales peuvent devenir les meilleurs instruments d'une politique de développement. L'auteur donne une vingtaine d'exemples de projets des ONG allant dans la bonne direction.

Malgré les qualités évidentes de l'analyse de Thierry Verhelst, ce n'est pas sans un certain malaise que nous avons refermé son livre.

Trois critiques principales peuvent être adressées à ses thèses. En premier lieu son amalgame des positions socialistes et capitalistes occidentales « modèles obligés de la planète » paraît artificiel. Il est trop facile d'écarter le socialisme en assimilant ses échecs et ses limites — bien réels — à ceux du capitalisme occidental. Il est exact que les expériences socialistes sont souvent décevantes dans le Tiers-monde, mais l'explication des échecs n'a rien en commun avec les avatars du capitalisme post-colonial. Il s'agit toujours de pays de faible capacité économique, enclavés dans un système capitaliste dominant et agressif. L'essentiel de leurs forces est mobilisé contre l'agression extérieure et intérieure. L'Angola et le Mozambique sont les cas limites d'une telle situation.

En second lieu Verhelst fait de la « culture » une structure autonome, lieu de pureté et d'authenticité, et levier possible d'un développement « propre ». Cette conception Rousseauiste masque le fait que l'inégalité des sociétés pré-capitalistes a profondément imprégné leur culture. Nous songeons ici à la situation de la femme, des jeunes ou des esclaves dans les sociétés traditionnelles africaines. Elle oublie également l'impact des bouleversements radicaux auxquels toutes les sociétés du Tiers-monde sont inexorablement exposées : croissance démographique, urbanisation, scolarisation, développement des media... Aucune culture traditionnelle n'a pu résister à ces chocs.

A surévaluer l'instance culturelle, Verhelst perd de vue le caractère universel de l'exploitation capitaliste. Ce sont la recherche illimitée du profit, les lois de l'accumulation et des échanges inégaux, la compétition sans frein propre à tous systèmes capitalistes, qui explique le sous-développement, et non la méconnaissance des cultures autochtones. De même lorsque Verhelst critique « la modernité occidentale » ou les « approches rationalistes et positivistes » de la vie sociale, il les situe en dehors du contexte économique du capitalisme et leur attribue un passif qu'elles ne méritent pas.

En troisième lieu on peut se demander si l'importance du rôle des ONG et les qualités de leurs actions ne sont pas exagérées. Le fait de mieux s'intégrer aux sociétés autochtones, de prendre conscience de la dimension culturelle des actions de développement ne suffit pas à déterminer à qui l'action profite et si elle est en fin de compte bénéfique pour le développement. L'histoire de la colonisation missionnaire offre de multiples exemples d'actions en profondeur dont le bilan final fut négatif.

b. verhaegen

Thierry Verhelst, Des racines pour vivre. Sud-Nord : identités culturelles et développement, Duculot perspectives, Paris-Gembloux, 1987, 210 p.

medias U akbar

par bastenier et dassetto

Deux sociologues de l'université catholique de Louvain, Albert Bastenier et Felice Dassetto ont, sous ce titre, étudié comme les mass-media ont répercuté la fameuse manifestation du 20 avril 1986 à Bruxelles, qui protestait contre les bombardements américains sur la Lybie.

En fait, leur analyse commence en amont, avec la préparation de la manifestation elle-même, son déroulement, l'examen de ses enjeux. Cela nous vaut un exposé très dense sur la composante musulmane de l'immigration en Belgique. Celle-ci représente à Bruxelles près de 8% de la population. Cette donnée quantitative n'explique pas à elle seule la sensibilité de l'opinion publique. S'y ajoutent les différences culturelles et religieuses, ainsi que l'effervescence (multiforme) du monde islamique. Et l'évolution est rapide... Si en juin 1969, le ministre belge de la Justice pouvait — sans que cela ne soulève des vagues — remettre au roi Fayçal d'Arabie saoudite les clés du Pavillon oriental du parc du Cinquantenaire (la future grande mosquée), si en 1974 un loi belge consacre le culte islamique — toujours sans susciter de tempêtes — depuis les années 80, la minorité islamique est perçue par les « autochtones » comme dérangeante, voire comme menaçante. La presse, « Pourquoi pas ? » et « Dernière Heure » en tête, se fait l'écho d'animosités multiples, M. Nols en tire un profit électoral.

Ce qui est moins spectaculaire, c'est le comportement des autorités belges qui pour des raisons diplomatiques ont choisi comme interlocuteur privilégié le Centre islamique et culturel, émanation de la Ligue islamique mondiale, dont le siège est à La Mecque. Qu'il s'agisse du culte ou de l'enseignement religieux (28.000 enfants et quelque 300 enseignants pour l'année 83/84), c'est avec ce Centre que traite l'Etat belge. Bastenier et Dassetto relèvent que bien des erreurs et maladroites ont été ainsi commises, suscitant contestations et controverses. C'est dans ce contexte que se met en place le processus menant à l'exploitation de la notion et surtout de l'image « intégrisme ». Dès le début de l'année 1986, l'étiquette d'intégriste devient d'un usage courant, et le bourgmestre de St Gilles ne s'en prive pas... Au Journal des procès (30.6.86), Charles Picqué déclare : « L'apparition de l'intégrisme musulman peut toutefois constituer un détonateur salutaire si la crainte de son expansion entraîne enfin une nouvelle prise de conscience quant au devenir de l'immigration dans ce pays ». Mais nous voilà déjà après la manif d'avril...

On sait quel choc elle causa dans l'opinion. Choc durablement entretenu. Mais combien d'observateurs virent vraiment cette manif ? C'est bien entendu au travers des media qu'on en prit connaissance. Parmi ces media, le Journal télévisé de la RTBF a joué un rôle déterminant, que les auteurs dissèquent minutieusement.

Cela ne signifie certes pas que l'événement était neutre ou dépourvu de sens. La manif avait une nette coloration islamique. En fait, une communauté ethnique jusqu'alors silencieuse — les immigrés arabes — révèle soudain et avec intensité sa vision d'événements que le Belge moyen ressent tout autre-

ment. Certains des slogans (dont les auteurs dressent l'inventaire) tels «Mort à l'Amérique» sont imbéciles; d'autres, tels «Frères Musulmans, réveillons-nous» dangereusement ambigus. De surcroît, la manif est traversée de courants contradictoires. Ce que les auteurs éclairent, c'est le caractère sélectif et finalement falsifiant de la couverture médiatique: «17 plans en deux minutes concentrés sur un nombre limité de thèmes». L'impact de ces images sélectionnées et ré-assénées est colossal, d'autant que la presse écrite va s'aligner sur le JT: la manifestation aura été «intégriste»: «Téhéran à Bruxelles»! L'analyse de Bastenier et Dassetto est utile. Pour souligner les responsabilités des journalistes dans un domaine où les réactions de l'opinion sont vives et passionnelles. Pour susciter un salutaire intérêt envers le monde islamique.

r.l.

Publié chez Ciaco - Louvain-la-Neuve, 1987.

crise de la sécurité sociale et privatisation

Ce dossier a été constitué au départ du mémoire de fin d'études de Henri Lewalle à la Faculté ouverte de Politique économique et sociale (FOPES) en 1986. Il s'agit d'une étude sur la sécurité sociale et sur les récentes transformations dont elle a fait l'objet. L'auteur s'interroge: faut-il voir dans les différentes mesures prises depuis le début des années 1980, non seulement un amenuisement de l'ampleur de la sécurité sociale telle qu'elle était conçue avant, mais encore une logique nouvelle, faisant penser que l'on s'oriente vers un glissement de la sécurité sociale d'un modèle bismarkien vers un modèle beveridgien.

Après avoir examiné les principales techniques de protection sociale et la dynamique évolutive de celle-ci, Henri Lewalle étudie la résurgence du courant libéral et ses objectifs de protection sociale minimale avant d'analyser l'émergence et le développement des produits lancés sur le marché par le secteur privé en vue de s'appropriier une part accrue des systèmes de sécurité sociale. La troisième partie de l'ouvrage indique les risques et les enjeux de la transformation du modèle de sécurité sociale.

Dossier édité par l'Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes. Prix du numéro: 100 F.

en revues

critique régionale n° 15

De Critique régionale, dont nous reproduisons par ailleurs le sommaire, nous épingleons en particulier l'étude de Gabriel Salinas et Dominique Depuydt sur «les entreprises d'initiation socio-professionnelle pour jeunes marginalisés».

Le titre à lui seul retient l'attention: il y a donc dans ce pays développé qu'est la Belgique assez de filles et de garçons âgés de 18 à 25 ans et dépourvus de bagage scolaire, pour que s'instituent des circuits destinés à les «démarginaliser»! Quel bilan accusateur pour l'enseignement et pour la société dans son ensemble.

Les auteurs montrent que les difficultés d'insertion socio-professionnelle d'un nombre croissant de jeunes constituent un problème crucial à l'heure actuelle et ils estiment le phénomène «massif et incontournable». La fin de la scolarité est le moment où, en principe, le jeune passe des études au travail rémunéré. En fait, ce passage est très mal assuré, en raison des carences ou de la non-articulation de trois facteurs essentiels: la famille, l'école et le domaine économique. Le nombre de ceux qui ont raté leur scolarisation, qui manquent d'appuis familiaux et sont exclus de la production augmente «de manière vertigineuse»... «Si la tendance à la précarisation de couches de plus en plus larges de la population continue à se développer au rythme actuel, notent S. et D., il faudra admettre que le public concerné par ce phénomène n'est plus un public résiduel, mobilisable rapide-

ment lors d'un changement de la conjoncture économique. On aura affaire alors à un changement significatif de la structure sociale elle-même, et dont les conséquences politiques et sociales seront inextricables».

Ceci dit sur les dimensions angoissantes du problème, l'étude brosse un aperçu historique de l'institutionnalisation de cette forme d'aide à la jeunesse, depuis les coopératives des années 70 jusqu'au statut officiel des Entreprises d'apprentissage professionnel.

Il semble bien que l'émiettement des compétences ministérielles, et bien davantage encore, la politique d'austérité ne permettent pas aux efforts de réinsertion d'être efficaces. Le personnel d'encadrement des EAP — dont la mission est complexe — est insuffisant en nombre et le recours aux bénévoles peut faire problème. D'une manière générale, ce personnel est lui-même victime de la déqualification et de la précarisation des travailleurs. De plus, les EAP se situent à la marge du tissu socio-économique.

Très conscients de l'énormité des enjeux, les auteurs suggèrent ce qu'ils appellent eux-mêmes «des aménagements» de la structure et de la stratégie de ces entreprises. Ils impliquent notamment la création de liens nouveaux avec des entreprises locales. Mais S. et D. savent aussi que «c'est plus facile à dire qu'à faire».

bulletin de la far

Au sommaire du numéro 164 de mars-avril, le bulletin de la Fondation André Renard, deux gros thèmes socio-politiques: la privatisation, la sécurité sociale.

Le chapitre Privatisation est abordé à travers un document de la régionale de Liège de la CGSP. Celui-ci rappelle la position globale de la CGSP à l'égard des services publics: «Non pas moins d'Etat, mais mieux d'Etat» et lance un cri d'alarme estimant la région liégeoise tout spécialement menacée en matière de privatisation. Le document s'attache à montrer les modalités différentes (et parfois subtiles) des diverses formes de privatisation, les principaux secteurs visés et l'impact négatif de cette voie au niveau de la région. Enfin, l'analyse de la régionale liégeoise de la CGSP ne se borne pas à constater mais formule à l'égard des pouvoirs politiques et sociaux aux différents échelons un certain nombre de propositions alternatives à l'évolution actuelle.

Pour sa part, Patrick Lambert s'attache au passé, au bilan et aux perspectives de la Sécurité sociale en Belgique. Evoquant successive-

ment la structure et le financement de celle-ci, l'auteur met en évidence certains aspects qui pour certains ne le sont pas ou plus. La sécurité sociale n'est pas une assistance mais bien une assurance. Elle n'est pas non plus un service public mais doit être gérée comme telle. C'est une assurance collective basée sur la solidarité. A travers les différentes sources de financement (cotisations sociales perues sur les revenus des travailleurs salariés et subsides versés par l'Etat), P. Lambert s'inquiète du désengagement de l'Etat notamment en matière de financement du secteur «chômage» et des conséquences sociales qui en résultent.

Dans leur habituelle Chronique de droit social, Jean Jacquain et Jacques Gennen commentent quelques cas de jurisprudence récente du travail, surtout liégeoise, mais éclairants pour tous les travailleurs: travail intérimaire, notion de force majeure, etc.

de w.

Bulletin de la FAR Mars-Avril 1987, Place Saint-Paul, 9-11 - 4000 Liège.

socialisme

Le n° 201 de la revue Socialisme offre sur le problème de la flexibilité quelques études de grand intérêt. C'est le cas tout particulièrement pour les textes de Raymonde Dury, Slavenka Peles et Mateo Alaluf.

R. Dury attire l'attention sur les aspects internationaux de la dérégulation: ralentissement dans le rythme de ratification des conven-

tions de l'Organisation Internationale du Travail ou même dénonciation de certaines conventions (*). Trois domaines sont particulièrement touchés: le travail de nuit des femmes, le travail souterrain des femmes, le travail de nuit en boulangerie. «La rupture est d'autant plus profonde, note R.D., qu'en période de chômage massif, les différentes normes de protection

du travail sont présentées comme autant d'éléments de rigidité de l'appareil de production. Si bien que la remise en cause de ces normes s'inscrit bien dans le sillage des politiques prônant la "dérégulation" et la déréglementation dans nos systèmes économiques». La remise en cause de l'activité normative de l'OIT compromet la constitution d'un espace social européen, conclut R.D.

Après avoir observé que la flexibilité n'est pas un concept juridique, S. Peles analyse les formes et catégories que recouvre ce terme — si galvaudé, si mystificateur. Formes multiples qui concernent le temps de travail, son organisation, les modalités de rémunération, les règles de licenciement et d'embauche, la mobilité géographique et professionnelle, les procédures de négociation, etc. La multiplicité de ces formes, qui ont pour effet de fragmenter le phénomène de la flexibilité, ne peut masquer la profondeur des mutations en cours. L'auteur passe ainsi en revue quelques innovations — telle le télétravail à distance (avatar contemporain du travail à domicile), le job sharing, les expériences Hansenne, le travail posté. Elle examine aussi la portée de la convention collective et la loi qui institutionnalisent la flexibilité. Si l'objectif indiqué par la loi est d'avoir un effet positif sur l'emploi, S.P. observe que les dispositions n'ont rien de contraignant, que les garanties sont absentes et que le système risque d'entraîner une dérive syndicale vers «la culture d'entreprise». Comme Dury, elle s'inquiète de voir

la flexibilité s'opposer au droit social.

Quant à M. Alaluf, il souligne à son tour l'hétérogénéité des pratiques couvertes par le terme flexibilité et s'attarde surtout au caractère précaire que revêt l'emploi des jeunes, et à la pression du temps partiel sur l'emploi féminin. Or, toute une idéologie du travail tend à présenter comme des *aspirations* la discontinuité pour les femmes, la précarité pour les jeunes, alors qu'il s'agit d'une réalité subie, confortée bien sûr par l'air du temps néolibéral.

Il nous a semblé que l'exposé liminaire de ce numéro, signé par le socialiste français Jean-Paul Bachy, péchait par une certaine tendance à confondre «pressions objectives» et «aspirations». Qu'il y ait aujourd'hui une tendance croissante à rendre compatible vie de travail et vie hors travail, nous en convenons volontiers. Mais cette aspiration, le souci d'accéder à un travail plus autonome sont-ils vraiment des éléments qui expliquent le débat actuel sur la flexibilité? Ou qui l'expliquent pour une part aussi importante que les mutations technologiques et la course au profit? Nous en doutons...

r.l.

(*) A noter en passant que Cuba a 84 ratifications de conventions à son actif, la Bulgarie 80 et les Etats-Unis... 7.

Numéro 201 - mai-juin 1987 - 140
F le numéro - 13, Bd de l'Empereur,
1000 Bruxelles.

la revue nouvelle

«L'Etat, l'exigence démocratique», tel est le thème ambitieux de la livraison de septembre de la R.N.

Huit auteurs tentent de cerner ce dossier complexe. Ils formulent un certain nombre de considérations d'ordre théorique. (Panier, Watté). Par ailleurs, les mutations sociologiques de la société, l'évolution du mouvement ouvrier, l'offensive néolibérale, l'action et la paralysie de la gauche sont parmi les éléments examinés, et examinés sous divers angles.

La gestion néo-libérale de l'Etat est analysée avec sévérité, qu'il s'agisse du recours aux pouvoirs spéciaux, ou des arguments utilisés pour légitimer une «flexibilité» qui épargne la propriété, les monopoles, les privilèges, les dépenses militaires. Ou encore à propos du programme de privatisations et du plaidoyer pour le capitalisme dit populaire. Sévérité toujours pour condamner «la farce» qu'est le «régne de la communication», où «les horizons du capital se présentent une fois de plus comme l'horizon universel». Au total, «un bilan particulièrement inquiétant quant à la santé morale de nos institutions politiques». Quel avenir alors, après ces maheurs ?

Denis Mauduit rêve de «relocaliser l'Etat, à partir d'un dynamisme retrouvé de la société civile».

Pierre-Paul Van Gehuchten: «Il n'existera pas de prise de position crédible du mouvement ouvrier dans le débat démocratique politique, sans la capacité d'affirmer une identité nouvelle par rapport aux

modes de structuration de l'action hérités des exigences du passé».

Marcel Mallet observe: «Outre l'érosion des bases matérielles et intellectuelles qui faisaient la force, la trame de la gauche, la politique de crise que ses partis, ont menée fut surtout une politique de gestion des effets, une politique d'accompagnement, certes moins douloureuse pour sa base que des politiques néo-libérales dures, mais en tous cas sans prise aucune sur l'origine de la crise». En d'autres termes, pour la R.N., il n'existe pas, à gauche, d'analyse assez sérieuse des récentes évolutions, et surtout — il n'existe pas d'alternative crédible.

Au risque de paraître immodeste, ou impertinent, on voudrait demander à l'équipe de la R.N. si elle a eu connaissance des essais d'analyse des communistes belges. Ils sont aussi «la gauche». Ils n'ont plus de représentation parlementaire, cela chacun le sait. Mais ils ont des idées et de l'expérience: sur l'Etat, leurs réflexions, prenant appui notamment sur Gramsci, Poulantzas, ne sont pas négligeables.

Dans un document (publié par les CM, n° 152, juin 1987) le PC propose une analyse et un projet de stratégie qui prend en compte les changements intervenus à l'échelle du pays et du monde. Il est dommage que dans leur important travail sur l'Etat et dans leur quête d'alternative les collaborateurs de la R.N. aient ignoré toute cette recherche. r.l.

La Revue Nouvelle. 260 F le numéro - rue Potagère, 26 - 1030 Bruxelles.

Critique régionale

Cahiers de sociologie et d'économie régionales n° 15

«Savoir pratique et pratiques pédagogiques: des affinités sélectives?»

Sommaire:

Gabriel Salinas et Dominique Depuydt
Les entreprises d'initiation socio-professionnelle pour jeunes marginalisés

Dominique Grootaers et Francis Tilman
La théorie et la pratique: le pot de fer contre le pot de terre

A. Lemoine
Modèles expérimentaux de formation, trois exemples de cellules de formation-reconversion

Annick Messiaen
Un premier bilan des Ateliers Régionaux

J. Pjetri
L'alternance, esquisse historique d'une pratique pédagogique

* * *

Rédaction — Abonnements — Commandes: Critique régionale, rue des Canoniers 12, B. 1400 Nivelles - Belgique. Tél.: 067/21.79.51.

Abonnement 4 numéros: Belgique 1.100 FB
Etranger: 1.300 FB

Prix d'un numéro 300, FB + port

CCP de l'Université Libre de Bruxelles: 000-0104859-02

Compte: 985-8121-2 de l'Institut de Sociologie (Critique régionale)

En chantier pour de prochaines livraisons des CM:

- Gramsci, 50 ans après sa mort
- Un dossier sur le mécénat-sponsoring
- Demain, la Wallonie, quelle Wallonie?

ABONNEZ-VOUS POUR 1988

TARIF INCHANGE: 700 F l'an en Belgique
800 F pour l'étranger

Outil d'analyse marxiste de la société
actuelle, les **CM** entendent

- contribuer à un nouvel élan
de la gauche et de ses valeurs
- participer à l'élaboration
d'alternatives mobilisatrices
à la politique néo-libérale;
- développer la réflexion
et les échanges de réflexion
à propos des voies d'accès à
une société socialiste en Belgique

(Ré)abonnez-vous sans tarder
700 F l'an pour la Belgique
800 F l'an pour l'étranger
C.C.P. 000-0188745-80
de la Fondation J. Jacquemotte,
1000 Bruxelles

Les « Cahiers marxistes » sont déposés dans les librairies suivantes:

DU MONDE ENTIER
rue du Midi 162
1000 Bruxelles

**CERCLE D'ÉDUCATION
POPULAIRE**
rue des Deux Eglises 128
1040 Bruxelles

F.N.A.C.
City II, rue Neuve
1000 Bruxelles

**PRESSES UNIVERSITAIRES
DE BRUXELLES**
av. Paul Héger 42
1050 Bruxelles

LE LIVRE ROUGE
Bd. Lemonnier 171
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE LEFÈBVRE
Rue des Colonies 7-9
1000 Bruxelles

TROPISMES
Galerie des Princes 5-11
1000 Bruxelles

LIBRIS - 44
Passage 44 (bd. Botanique)
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE BIBLIO
rue de la Régence 53
4000 Liège

LIBRAIRIE ANDRÉ LETO
rue d'Havré 9
7000 Mons

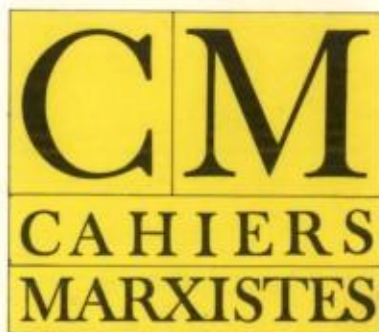
KRITAK
Vesaliusstraat 1
3000 Leuven

LIBRAIRIE DÉRIVE
rue des Augustins 17
5200 Huy

CLUB ACHILLE CHAVÉE
rue Hamoir 93
7100 La Louvière

L'ÎLE LETTRÉE
6914 Redu

LIBRAIRIE L'AVENIR
rue St Léonard 102
4000 Liège



Avec l'appui de la Commission française de la Culture de l'agglomération
bruxelloise

Adresse: 20, av. de Stalingrad — 1000 Bruxelles
CCP 000-0188745-80 de la Fondation J. Jacquemotte

Prix: 80F.